AMMAN
1996

FORUM CONSULTATIF INTERNATIONAL SUR L'EDUCATION POUR TOUS

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE MAROCAIN

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT



RAPPORT SUR

L'EDUCATION DES FILLES EN MILIEU RURAL

LE CAS DU MAROC

Consultante Nationale

AICHA BELARBI

Professeur-chercheur à la Faculté des Sciences de l'Education

Université Mohammed V Rabat

7 MARS 1996

LISTE DES ABREVIATIONS

CET / Centre d'Education et de Travail

CFI / Centre de Formation des Instituteurs

EF / Enseignement Fondamental

EMP / Education en Matière de Population

ENNVM / Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages

ENS / Ecole Normale Supérieure

MARA / Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire

MEAS / Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales

MEN / Ministère de l'Education Nationale

MR / Milieu Rural

MJS / Ministère de la Jeunesse et des Sports

PAS / Programme d'Ajustement Structurel

TABLE DES MATIERES

Page

INTRODUCTION 1

PREMIERE PARTIE

L'EDUCATION DES FILLES EN MILIEU RURAL AVANT JOMTIEN - LES ANNEES 1980: RESTRUCTURATIONS ECONOMIQUES ET REFORMES EDUCATIVES

I. Restructurations économiques et réformes éducatives

A. La réforme de 1985. Réponse à une crise du système éducatif et impact du PAS sur l'éducation des filles rurales

B. Projet d'appui au 1er cycle de l'EF. Réajustement dans la réforme précédente et promotion de l'éducation des filles rurales

DEUXIEME PARTIE

L' EDUCATION DES FILLES RURALES APRES JOMTIEN. LE DEPASSEMENT DE LA CRISE

I. L'éducation formelle : les efforts déployés par l'Etat pour promouvoir l'éducation des filles

A. Les réformes entreprises en faveur de l'éducation des filles en milieu rural

B. Evolution des effectifs scolarisés après 1990 Analyse des données statistiques

C. Le financement de l'éducation

D. Amélioration de la qualité de l'enseignement et des services complémentaires

II. L'éducation informelle : Interventions des Départements Ministériels

et de la Coopération Internationale

A. Actions menées par les départements ministériels autres que le MEN en faveur de l'éducation des filles rurales

B. La coopération internationale. Les actions novatrices

TROISIEME PARTIE

LES FACTEURS INDUISANT LA SOUS- SCOLARISATION DES FILLES

I. Présentation de quelques études sur les déterminants de la sous ou non- scolarisation des filles rurales

II. Analyse d'autres déterminants induisant la sous- scolarisation des filles

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

INTRODUCTION

Quand on pense éducation, il nous vient subitement à l'esprit des images d'élèves sortant des écoles et des lycées, d'étudiants laborieux travaillant en bibliothèques ou d'enseignants portant de lourds cartables ou noyés dans la correction des copies etc..., mais on pense rarement aux enfants ruraux traversant les chemins boueux pour aller à l'école, ou à ces établissements délabrés et mal équipés, ni à ces petites et jeunes filles rurales qui n'ont jamais eu la chance de fréquenter ces institutions, et pour qui l'éducation demeure un rêve inaccessible, une possibilité offerte à d'autres plus riches qu'elles ou d'origine urbaine.

Les statistiques nationales nous mettent en contact avec cette dure réalité. En 1991, les femmes analphabètes représentaient 68% de la population analphabète dont 87% en milieu rural (1993, les Indicateurs sociaux p 166). Le taux d'alphabétisme des fillettes âgées de 10 à 14 ans n'atteint que 31,6% en milieu rural contre 86,1% en milieu urbain (1990/91 ENNVM, Vol 1, p 163). La fréquentation scolaire est encore hésitante, 28,3% seulement des filles rurales âgées de 7 à 13 ans poursuivent leurs études dans l'enseignement fondamental premier cycle et 9,6% dans le second cycle (1990/91, ENNVM, p 165). Ainsi, des milliers de femmes et de petites et jeunes filles entreront dans le 21 ème siècle sans être capables de lire ou d'écrire, sans pouvoir déchiffrer le mode d'emploi imprimé sur les produits d'usage courant, sans pouvoir différencier les médicaments destinés aux enfants, aux adultes ou aux animaux si ce n'est par le couleur et la forme. Leur incapacité de lire constitue un vrai handicap pour leur avenir et celui de leurs proches et pour le développement économique social et culturel du pays.

L'éducation des filles constitue l'un des principaux investissements pour le développement et à l'évolution de la société. Toutes les études, à l'échelle nationale et internationale, tendent à confirmer que l'éducation des femmes et plus particulièrement des femmes rurales renforce leur contribution dans le champ économique, concourt aux changements de leurs attitudes et comportements démographiques et induit une prise de conscience de leurs droits civils, politiques, économiques et sociaux. L'éducation serait un moyen de mobiliser les potentialités féminines en faveur du développement et de créer de nouvelles disponibilités et capacités à l'égard du changement social et de la modernité.

Certes, le Maroc depuis son indépendance en 1956 a accordé une attention particulière à l'éducation. Les grands axes de la politique gouvernementale ont consisté à promouvoir la généralisation de l'enseignement, son unification, l'arabisation et la formation d'enseignants marocains. L'éducation des filles était partie intégrante de ce processus et les différentes lois promulguées considéraient l'éducation comme un droit de la personne indépendamment de son sexe.

Dans les différents plans de développement, la mise en valeur des ressources humaines a constitué une priorité constante. Le Plan d'Orientation 1988-92 affirme que "la nouvelle politique d'éducation et de formation recherchera plus d'efficacité, plus de justice et plus d'équité dans les opérations à entreprendre comme elle tiendra à répondre aux besoins essentiels du développement pour ne pas se démarquer des mutations techniques et technologiques qui révolutionnent constamment l'économie mondiale" (4).

Ces options se concrétisent davantage quand on constate que l'enseignement public prend en charge 94% de la population scolarisée en 1994, et que le budget de l'éducation nationale représente 26,6% du budget de l'Etat , et 7,3 % du PIB. Or le Maroc, comme pays à revenu moyen, présente pourtant des caractéristiques de pays subsaharien quand il s'agit de l'éducation

et plus particulièrement celle des filles rurales. On relève toutefois, et depuis le début de cette décennie, un intérêt particulier accordé au milieu rural. Les discours officiels, les interventions ponctuelles, les actions menées par les collectivités locales dans le domaine des infrastructures économiques et éducatives et la promotion des projets de petites et moyennes dimensions, attestent de cet intérêt croissant pour la population des campagnes.

L'éducation des femmes et des filles est partie intégrante de cette préoccupation. La crise qui a engendré la nouvelle restructuration économique à la suite de la mise en application du Programme d'ajustement structurel et les restrictions budgétaires inhérentes au remboursement de la dette ont eu des répercussions fâcheuses sur les secteurs sociaux (entre autres, l'enseignement) dont les premières victimes sont les filles d'origine rurale. L'instruction et l'éducation du sexe féminin se posent depuis lors comme problème crucial et urgent à résoudre. Les différents rapports nationaux présentés aux Conférences internationales (L'éducation pour tous, Jomtien 1990, L'environnement et le développement, Rio 1993, La population et développement, Le Caire 1994, Le développement social, Copenhague 1995, La conférence mondiale de la femme, Beijing, Septembre 1995), et surtout les déclarations finales qui ont été adoptées affirment toutes qu'il ne peut y avoir de développement sans éducation des femmes.

Au cours de cette étude, quand nous parlerons de l'éducation des filles en milieu rural, nous nous référerons essentiellement à la population âgée de 7 à 15 ans, c'est- à- dire la tranche d'âge qui est susceptible de suivre le cursus de l'enseignement fondamental. Cette population est composée de trois groupes :

1/ Le groupe des filles scolarisées dans le système formel, dans les institutions sous la direction du MEN

2/ Le groupe des filles qui poursuivent des cours d'apprentissage dans les foyers féminins dépendant du MJS, dans les centres d'éducation et de travail dépendant de l'entraide nationale au MEAS et autres centres.

3/ Le groupe de filles qui restent en dehors du système d'enseignement et de formation et qui demeurent analphabètes

L'éducation des filles en général, et la scolarisation en particulier sont étroitement liées au milieu et à l'environnement politique, socio-économique et culturel. Les investissements en eau potable, en électricité, en routes, en nouvelles cultures, ainsi que l'utilisation de la technologie, l'amélioration du niveau de vie des familles, s'ils paraissent neutres quand il s'agit de la différence du genre, ils demeurent les déterminants essentiels de l'éducation des filles en milieu rural.

La réponse aux besoins fondamentaux telle qu'elle est proclamée par La Conférence de Jomtien sur l'Education pour tous, atteste de l'interaction entre les différentes composantes du système éducatif et la nécessité de mobiliser de nouvelles ressources humaines, financières, volontaires, pour atteindre cet objectif. Certes, cette Conférence constitue un point de repère stratégique dans l'histoire de l'éducation. L'engagement des gouvernements, des ONG, des organismes internationaux pour assurer l'accès de tous les enfants à l'enseignement primaire et la poursuite intégrale des études dans ce cycle, est sans précédent. Qu'en est t-il des réalisations de cet engagement au niveau du Maroc rural et de ses petites filles? Pourquoi l'éducation des filles et

surtout des filles rurales se pose avec acuité quatre décennies après l'indépendance du Maroc? Comment les campagnes marocaines, qui ont bénéficié des priorités de plans de développement, des investissements dans les opérations les plus coûteuses (barrages, aménagement, introduction de nouvelles cultures) n'ont pas pu offrir une scolarisation massive, une éducation et une formation à tous leurs enfants et plus particulièrement du sexe féminin ?

Cette étude nous permettra d'évaluer les efforts consacrés par l'Etat dans le domaine de l'éducation des filles rurales, nous démontrera la participation régulière ou ponctuelle des organismes internationaux et des ONG nationales et les initiatives novatrices en matière d'éducation des filles et nous mettra en face des différents obstacles qui entravent l'éducation d'une grande frange de la population.

Etudier l'éducation des filles en milieu rural est très complexe, car il s'avère difficile d'isoler les variables "sexe" et " milieu" de leur environnement global. On ne peut d'ailleurs parler du milieu rural sans le comparer au milieu urbain, et on ne peut analyser l'éducation des filles sans référence à celle des garçons, ni étudier le système éducatif en dehors des options politiques qui l'ont engendré, du système économique qui le soutient, ni de la philosophie qui l'oriente.

La présente étude se fonde sur l'analyse de documents divers, provenant en grande partie du MEN et d'autres départements ministériels, ainsi que des recherches et mémoires préparés par les étudiants des CFI, des ENS etc, et de documents provenant d'organismes internationaux. Elle est complétée par une analyse statistique qui s'est avérée bien délicate car les données qui reproduisent la différenciation par sexe et milieu ne sont disponibles qu'au MEN et, notamment ces dernières années, alors que les autres départements font rarement état de cette double distinction.

Notre étude portera sur une période de plus d'une décennie, depuis 1982/83, et sera focalisée sur les années 90. Nous avons choisi des années repères qui ont une signification particulière dans l'histoire comtemporaine de l'éducation au Maroc : 1982 (recensement général de la population et de l'habitat), 1983 (la mise en application du PAS), 1984-85 (la mise au point de la réforme éducative de 1985), 1988-89 (la mise en application du programme d'appui à l'enseignement fondamental), 1990-91 (début de la relance économique et en matière de scolarisation, date de la Conférence de Jomtien sur l'éducation pour tous), 1994-95 (date repère pour comparer les réalisations en matière d'éducation. Nous avons également décidé de centrer notre analyse sur les régions étant donné que les découpages administratifs successifs entravent une étude comparative dans le temps. Nous sommes conscients que l'analyse au niveau de la région n'est pas très fiable car cette dernière regroupe un ensemble de provinces qui connaissent des niveaux inégaux de développement, mais nous essaierons d'introduire des réajustements en nous référant de temps à autre à la situation dans les provinces.

Cette recherche sera structurée autour de trois parties articulées autour de la Conférence de Jomtien.

La première partie présente un état des lieux de l'éducation des filles rurales avant Jomtien. Elle sera centrée sur la relation entre les restructurations économiques après l'instauration du PAS et les réformes éducatives qui les ont engendrées. Les restrictions budgétaires dans le domaine du social, même si elles n'ont pas affecté le budget du MEN et de l'enseignement fondamental, ont participé à la régression des effectifs scolarisés, notamment des filles rurales.

La deuxième partie sera consacrée à étudier les réalisations après Jomtien, mettant en relief les réformes entreprises pour dépasser la crise, et les différents programmes d'actions pour promouvoir la scolarisation et la fréquentation scolaire des filles en milieu rural. Des données statistiques permettraient d'étayer cette évolution, et de démontrer les dépenses allouées par l'Etat à ce secteur. Les actions engagées par les départements ministériels et les organismes internationaux font état des nouvelles expériences entreprises pour la promotion de la scolarisation des filles rurales et leur alphabétisation en vue d'une meilleure intégration dans le développement économique et social.

La troisième partie tend à analyser les différents facteurs induisant le retard observé dans l'éducation des filles rurales. Certes, ces facteurs sont multiples et ne sont pas liés essentiellement à l'infrastructure scolaire ou à la volonté des enseignants ou la résistance des parents, ils sont également liés à la dispersion de l'habitat, à l'infrastructure défaillante en milieu rural, à la pauvreté des familles, à l'inadaptation des programmes,etc.

Sortir de l'impasse sera l'intitulé de la conclusion qui essaiera de présenter quelques orientations nouvelles, des pistes de recherche orientées vers l'éducation communautaire dans les zones où l'éducation formelle a des difficultés à s'implanter.

La présente étude ne prétend pas être exhaustive, ni embrasser le phénomène dans sa globalité. Le milieu rural est pluriel, les différences entre les régions sont multiples et les inégalités en matière de développement éclatantes. En tant qu'étude de cas, on peut la considérer comme une analyse préliminaire, générale, qui nous permettra d'approfondir la réflexion sur le développement du milieu rural , de déceler certaines pistes de recherches, de relever les expériences novatrices en matière d'éducation des filles et de nous fournir un ensemble de données qui aideraient à l'élaboration d'une stratégie à long terme en matière d'éducation des filles rurales.

PREMIERE PARTIE

L' EDUCATION DES FILLES EN MILIEU RURAL AVANT JOMTIEN - LES ANNEES 1980 : RESTRUCTURATIONS ECONOMIQUES ET REFORMES EDUCATIVES

Il est incontestable que l'éducation en général et celle des filles en particulier subit les aléas de la conjoncture économique et politique du pays. Une relation étroite lie la croissance économique au développement de l'éducation. Durant les périodes de prospérité, les effectifs des deux sexes inscrits dans les institutions scolaires ou de formation augmentent alors qu'ils régressent en période de stagnation ou de récession économique. L'exemple du Maroc est très significatif surtout si on compare les années 1970 au cours desquelles a prévalu une certaine prospérité et les années 1980 connues comme années de crise économique, de restructurations macro-économiques suite à l'instauration du PAS. Des réformes éducatives ont engendré les réformes économiques, et ce, pour une meilleure adéquation éducation-emploi, et une relance du système éducatif.

Les années 1970 furent connues comme des années de prospérité. L'augmentation du prix des phosphates, l'amélioration des transferts de devises des ouvriers marocains à l'étranger, la facilité d'accès au marché financier international ont induit une augmentation des investissements dans les différents secteurs , ce qui a eu des répercussions positives sur la scolarisation des enfants au niveau national, et plus particulièrement sur celle des filles. Ainsi, les effectifs des filles scolarisées âgées de 7 à 19 ans a augmenté de 84% entre 1971 et 1982, alors que le nombre de garçons n'a progressé que de 44%. Mais ce qui est surprenant, c'est que l'effectif des filles rurales scolarisées a augmenté de 362% contre 41% pour les filles urbaines.

Le Plan de développement économique et social 1973-77 projetait la généralisation de l'enseignement pour la tranche d'âge de 7 ans pour 1995, réaffirmant la volonté de réduire les disparités de la scolarisation au niveau régional. Par contre, le Plan 1978-80 fut conçu comme instrument au service de la politique de stabilisation et le Plan 1981-85 se voulait un soutien à la croissance économique qui fut placée dans un cadre de stabilisation et d'ajustement structurel mis à l'essai depuis 1980.

Au cours des années 80, le Maroc a traversé une période difficile marquée par des déséquilibres économiques et financiers qui ont obligé le Gouvernement marocain à mettre en place le PAS, sous les pressions du FMI et de la Banque Mondiale. Ce programme était fondé sur :
1/ des restrictions budgétaires,
2/ le remboursement et l'échelonnement de la dette,
3/ la restructuration économique.
Cependant, l'impact du PAS sur les secteurs sociaux mérite une attention particulière d'une part, car les dépenses sociales constituent une part importante des dépenses publiques et il s'avère difficile de réduire le déficit budgétaire sans les diminuer, d'autre part, les dépenses sociales sont constituées dans plus de 70% des cas par les dépenses en matière d'éducation et de santé.

En termes budgétaires, le coût social de l'ajustement est incontestable. "La part des dépenses sociales dans le PIB a baissé de 8,3% à 7,2% entre 1983 et 1986, les dépenses d'éducation ont diminué de 11% et celle de la santé de 5% pendant cette période" (1991, Bourguignon et

Morrisson, p 41), les disparités sociales se sont approfondies et les différences villes -campagnes se sont accentuées.

I. Restructurations économiques et Réformes éducatives

L'instauration du PAS a conduit à des réformes à différents niveaux. Les principales réformes éducatives qui l'ont accompagné sont : la restructuration de l'EF en 1985, et le programme d'appui à l'EF 1èr cycle en 1989.

A. La réforme de 1985 est une réponse à une crise du système éducatif longtemps occultée.

La politique du PAS devait engendrer une politique d'ajustement scolaire. La réforme de 1985 s'inscrit dans ce cadre, elle constitue un préalable au financement extérieur. Cette réforme de l'enseignement primaire consistait en la création d'un enseignement fondamental de 9 ans avec un premier cycle de 6 ans et un second cycle de 3 ans. Au terme de ce dernier cycle, l'élève rejoint soit l'enseignement secondaire, soit l'enseignement professionnel, soit le marché du travail.

Les objectifs fondamentaux de la réforme du système éducatif sont :

* La restructuration du système d'enseignement,
* la généralisation de l'enseignement,
* l'amélioration du rendement scolaire,
* l'adéquation de la formation aux besoins de l'économie

L'objectif du PAS à travers la réforme de l'enseignement est le développement d'un EF au détriment de l'enseignement secondaire et supérieur. Or, l'application de la réforme a eu des effets contraires avec une augmentation notable au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur et une chute importante au niveau de l'enseignement primaire et plus particulièrement pour les filles en milieu rural.

Tableau-I-1 Evolution des effectifs scolarisés dans l'enseignement fondamental 1ér cycle selon le sexe et le milieu en milliers (Statistiques du MEN)

Années	Total Gn	dont filles	Total rural	dont filles
1983-84	2403	903	1147	328
1984-85	2200	831	1056	305
1985-86	2202	839	1045	303
1986-87	2148	820	1002	289
1987-88	2101	807	954	274
1988-89	2051	795	896	248
1989-90	2085	816	834	239
1990-91	2394	947	961	282

Ce tableau résume l'état de la situation de l'enseignement primaire au cours d'une décennie. La lecture de ces données démontre en première analyse la régression constante des effectifs quelque soit le milieu de résidence ou le sexe. Une récession qui a commencé en 1984-85 et qui a continué jusqu'en 1989-90, et une année après pour le milieu rural. Ce milieu a enduré une baisse régulière des effectifs garçons ou filles. D'ailleurs, les chiffres de 1983-84 ont été à peine rattrapés en 1993-94, et ce pour les deux sexes. Le problème de la scolarisation en milieu rural est un problème structurel qui touche autant les garçons que les filles. Certes, les filles sont plus lésées parce qu'elles accèdent à l'école en pourcentage plus réduit que les garçons, mais ces derniers ne sont pas tous scolarisés, et subissent comme les filles, mais à un degré moindre, les contraintes du milieu, de la famille, de l'organisation et l'équipement scolaire, etc.

Quand on étudie les degrés de variation des effectifs féminins de l'enseignement fondamental 1èr cycle en milieu rural entre 1983 et 1989, nous constatons une baisse régulière et systématique au niveau de toutes les régions du Maroc.

Tableau-I-2- Evolution de la variation de l'ensemble des filles scolarisées dont les rurales dans le 1ér cycle de l'enseignement fondamental entre 1983 et 1989 selon les régions économiques

Régions Urb+Rur	variation 85/83	Variation 89/85	Rural	Urb+Rur	Rural
Sud	31,9	- 3,2	- 13,5	11,7	
Tensift	1,8	- 7,3	- 31,4	- 16,0	
Centre	3,9	- 5,4	- 18,6	- 7,5	
Nord-Ouest	2,3	- 6,9	- 13,0	- 0,7	
Centre Nord	- 6,3	- 9,6	- 24,3	- 6,2	
Oriental	- 8,2	- 9,1	- 3,5	0,7	
Centre Sud	- 4,5	- 8,4	- 20,5	- 4,7	
Total	2,9	- 6,8	- 18,6	- 4,5	

Pour l'ensemble des filles scolarisées dans les deux milieux, on distingue une baisse progressive entre 1983 et 1989, au niveau de toutes les régions, baisse qui s'accentue en milieu rural, surtout entre les années 1985 et 89 dont les régions les plus touchées sont le Tensift, le Centre Nord et le Centre Sud. (Annexe II)

Cette baisse s'accentue quand on passe en revue les effectifs des filles rurales inscrites en 1ère et en 5 ème année de l'EF au cours des années 1982/83 et 1988/89. Ainsi, le nombre de filles inscrites en 1ère année a subi une chute vertigineuse (-32,5%), toutes les régions économiques furent touchées et le niveau de régression varie entre (-23%) à (-47%). On constate le même mouvement quand il s'agit des filles en 5ème année, seulement la baisse est moins forte que précédemment, (-12,2%).

Tableau-I-3 - Evolution de la proportion des filles dans l'enseignement fondamental 1èr cycle

Années/	1982/83	1984/85	1988/89	1990/91	1994/95
/ Milieu Rural	27,8	28,8	28,5	29,4	33,8
/ Milieu Urbain	45,4	46,1	46,2	46,4	46,8

L'augmentation de la part des filles rurales n'a commencé que vers les années 1992-93, elle s'est située durant 10 années autour de 28% et 29%, proportion encore très faible par rapport à celle enregistrée en milieu urbain, 47%.

Ces chiffres prouvent que les premières années du PAS étaient des années difficiles voire une période de crise pour le système éducatif. L'histoire de l'éducation au Maroc n'a jamais connu une baisse aussi systématique des effectifs scolarisés. Baisse qui est liée d'une part, aux mesures draconiennes imposées par la réforme éducative, d'autre part, elle est induite à l'application du PAS. Certes, dans une telle conjoncture d'inflation, de privatisation, de licenciements, de la suppression de certaines subventions, les familles pauvres renoncent à envoyer leurs enfants à l'école et plus particulièrement les filles.

Or, si l'ajustement a affecté les effectifs scolarisés, il n'a pas eu d'effets négatifs sur les constructions scolaires, le nombre de salles et le recrutement des enseignants, comme il n'a pas amputé le budget alloué à l'Education nationale.

Les établissements scolaires continuèrent à se multiplier dans les campagnes mais à un rythme variable selon les régions avec une tendance plus grande vers la construction d'écoles satellites qui ont augmenté de 16,3% entre 1989/91 contre 5,1% de secteurs scolaires, et ce, dans le but de faire pénétrer l'école rurale dans les zones faiblement habitées ou à habitat dispersé et d'encourager les parents à la scolarisation des filles. (Annexe V, T.1)

Le nombre de salles en milieu rural a également augmenté. Il est passé de 29 629 en 1988/89 à 33 233 en 1990-91, soit une augmentation de 12,2%. Seulement, le taux d'augmentation a subi des fluctuations entre les régions démontrant, que l'accroissement le plus bas a été enregistré dans la région orientale, 3,6 %, et le plus élevé dans la région du nord ouest.

Le nombre d'enseignants en milieu rural a également augmenté, il est passé de 42 378 en 1988/89 à 52 329 en 1994/95, un accroissement de 10 000 enseignants en l'intervalle de six ans, la part des enseignantes est très infime 20% en 1994/95 contre 53,3 en milieu urbain (Annexe IV).

Quant au budget alloué à l'éducation nationale, il demeure aussi important qu'auparavant, et bien stable, variant entre 22% et 23% entre 1983 et 1988. La reprise sera faite à partir de 1989. Seulement la part du budget du MEN par rapport au PIB a subi des variations constantes au cours de cette décennie, passant de 7,2 en 1983 à 5,2 en 1990 (Annexe VI).

A la lumière de ces données, on peut soulever l'interrogation suivante: pourquoi au cours de la dernière décennie, a-t-on assisté à une régression des effectifs scolarisés dans les campagnes et surtout des filles, alors que l'Etat continuait à construire des écoles, à multiplier les classes, à recruter des enseignants et à maintenir un important budget au service de l'éducation? La réponse à cette interrogation revient d'une part, à l'impact négatif du PAS sur les populations pauvres, et d'autre part, au renflouement du budget de l'éducation nationale par les subventions et l'aide extérieure, notamment la Banque Mondiale.

B. Projet d'appui au premier cycle de l'enseignement de base en milieu rural. Février 1989. Réajustement de la réforme précédente et promotion de l'instruction des filles rurales

Ce projet financé par la Banque Mondiale, la BAD et le Maroç tend à appuyer l'action menée par le Gouvernement pour développer et améliorer l'enseignement en milieu rural.
Il est animé de trois objectifs :

1/ Améliorer l'accès à l'enseignement de base et augmenter le taux de scolarisation, surtout des filles à 75%,

2 / Améliorer la qualité de l'enseignement primaire,

3 / Renforcer les moyens de planification, de suivi et d'évaluation ainsi que l'utilisation efficace et rationnelle des ressources dans le secteur de l'enseignement de base

Le projet envisage de financer des équipements scolaires tels que la construction de 11 600 salles de classes, de 2900 logements d'enseignants et la création de 1450 unités supplémentaires de cantines scolaires dans les zones sous-équipées. Il vise également à faire augmenter le taux de scolarisation, et ce, par la réduction du coût d'achat des manuels et du matériel scolaires, l'appui des initiatives des collectivités locales et l'encouragement des familles à envoyer leurs enfants à l'école, surtout les filles. la mise en place de nouveaux programmes, l'amélioration de l'enseignement à cours multiples. L'efficacité dans le recrutement, la formation et le recyclage des enseignants surtout en milieu rural figurent parmi les principaux objectifs de ce projet.

Ce qui est à souligner dans ce programme d'appui, c'est qu'il tente de relever le défi de l'éducation de la fille, que ce soit à travers des campagnes de sensibilisation, l'amélioration de l'accès des filles à l'enseignement primaire et aux internats, ou l'adaptation des programmes au milieu.

Ces réformes éducatives sont parties intégrantes des transformations structurelles qui ont marqué ces dernières décennies. Transformations, qui exigent certes, la consolidation de l'éducation pour tous, et nécessitent une formation centrée sur la mise en valeur des capacités individuelles.

Or, ces transformations ne se font pas sans heurts, les périodes de restructurations économiques, induisant des réformes dans des secteurs multiples et plus particulièrement dans le secteur éducatif peuvent être considérées comme des moments d'adaptation et réadaptation d'une économie à son environnement et d'adéquation d'un système éducatif aux besoins de l'économie. L'amélioration de la situation économique à partir de 1989/90, la révision de la politique d'ajustement, la poursuite de la réforme éducative vont avoir des répercussions positives sur l'éducation des filles. De même, l'engagement du Maroc auprès des autres nations lors de la Conférence de Jomtien à assurer "l'éducation pour tous", à répondre aux besoins éducatifs fondamentaux, comme voie vers la réalisation du développement global a donné un élan nouveau pour entreprendre différentes démarches et expériences en vue d'une généralisation de l'enseignement et une diffusion de l'éducation à grande échelle dans les rangs des femmes et des filles en milieu rural.

DEUXIEME PARTIE

L'EDUCATION DES FILLES EN MILIEU RURAL APRES JOMTIEN LE DEPASSEMENT DE LA CRISE

" L'éducation fondamentale constitue l'assise d'une formation permanente et d'un développement de l'être humain sur laquelle les pays peuvent édifier de façon systématique d'autres types d'éducation et de formation " (Article I de la Déclaration de Jomtien). Conscient de la place fondamentale que l'éducation occupe dans le processus de développement, le Maroc depuis son indépendance tente d'asseoir un système éducatif qui répond le plus aux besoins de la population, mais des entraves d'ordre politique, économique, socio-culturel ont ralenti ce processus. La relance de 1990 revêt un caractère nouveau, car elle s'inscrit dans le processus de restructuration économique engagé depuis les années 1980.

A partir des années 1989, on assiste à une amélioration lente de la croissance économique qui s'est rétablie en moyenne de 4% entre 1987/92, un ralentissement de l'inflation (5% en 1992). Le rétablissement de la stabilité économique a permis au pays de mettre fin au cycle de reéchelonnement de la dette et de reprendre le paiement normal à partir de 1993. Durant cette période, on relève l'émergence d'une nouvelle conception de l'ajustement chez les bailleurs de fonds qui prennent de plus en plus conscience de la dimension sociale de l'ajustement. Leur discours s'oriente vers l'ajustement social, l'ajustement à visage humain.

Dans ce cadre, l'Etat marocain a entrepris un certain nombre d'actions afin d'ajuster le système éducatif en tenant compte des options de libéralisation de l'économie nationale et son insertion dans le marché mondial. La généralisation de l'enseignement devient une question cruciale et urgente, surtout si on se réfère au milieu rural et le niveau d'éducation de ses femmes et de ses filles. Les actions engagées pour promouvoir l'éducation des filles rurales sont de 3 ordres :

1 / Améliorer l'accès et la retention des filles dans l'éducation formelle,

2 / Développer l'éducation des filles par l'accès massif à l'éducation informelle,

3 / Soutenir des initiatives nationales ou internationales, des expériences alternatives en matière d'éducation des filles rurales.

I. EDUCATION FORMELLE : LES EFFORTS CONSACRES PAR L'ETAT POUR PROMOUVOIR L' INSTRUCTION DES FILLES

L'Etat marocain s'est engagé à assurer l'éducation pour tous, éducation qui est presque garantie pour les enfants urbains, mais qui reste en decà des efforts consentis en milieu rural. Les années 1990 ont vu éclore et se développer de nouvelles initiatives en milieu rural, et un intérêt sans précédent pour l'éducation de ses filles. Des réformes ont été entreprises, les effectifs ont augmenté, l'équipement scolaire en partie amélioré.

A. Les réformes entreprises en faveur de l'enseignement en milieu rural

L'intérêt accordé par l'Etat à l'enseignement fondamental et surtout à l'amélioration de son premier cycle en milieu rural s'est matérialisé, non seulement par la réforme de 1985 et le projet d'appui à l'enseignement fondamental 1er cycle en milieu rural en 1989, mais également par le projet de développement de l'EF, 2ème cycle en 1991, et la plate-forme du programme national de développement de l'EF en milieu rural 1993.

A / Le projet de développement du 2ème cycle de l'enseignement fondamental en milieu rural 1992.

Jusqu'au début des années 1990, l'accroissement du taux de scolarisation dans le 2ème cycle de l'EF s'est concentré dans les zones urbaines et péri-urbaines. Les zones rurales étaient pratiquement exclues car elles recevaient moins de 10% de l'investissement total, alors que la population rurale représentait 50% de la population totale. A relever, que les filles ne représentaient que 19,5% d'internes pour l'ensemble du pays, dont 10% dans les zones rurales (1991, Projet d'appui au 2 ème cycle de l'EF, en MR, Banque Mondiale, p 8).

Ce projet s'attaque au second volet de l'instruction des enfants ruraux, à savoir la poursuite des études dans le second cycle de l'EF, et l'achèvement des 9 années de scolarité obligatoire. Son principal souci est de permettre, d'attirer et de retenir les enfants ruraux et surtout les filles dans ce cursus. Ainsi, " le projet considère que l'expansion et l'amélioration de l'éducation des filles, au-delà du souci d'équité contribueraient à élever le niveau de certains indicateurs sociaux importants et auraient des effets externes bénéfiques non négligeables sur le nombre des enfants, la santé, la nutrition et le bien être général".

La construction de collèges dans les régions mal desservies permettrait de surmonter les obstacles qui s'opposent à la scolarisation des catégories défavorisées , et notamment les filles rurales. Le projet comprend la construction et l'ameublement de 250 collèges de 12 classes entre 1991/96, assortis d'une augmentation correspondante du nombre de cadres enseignants et administratifs. Le projet prévoit une augmentation des effectifs d'environ 120 000 élèves pour 1997/98. Chaque collège abritera 360 élèves, comprendra une cantine de 100 places, et un internat de 120 lits dont la moitié serait attribuée aux filles. L'octroi de bourse de cantines et d'internats, la gratuité des manuels scolaires faciliteraient la poursuite des études pour les élèves ruraux.

L'aspect novateur de cette opération réside dans les mesures prises pour inciter les filles à achever l'EF, et à réduire l'écart entre filles et garçons en rendant plus accessibles les collèges, les matériels pédagogiques et en instaurant des incitations multiples auprès des parents, des collectivités locales pour mieux les sensibiliser à la scolarisation des filles.

Il serait prématuré de faire l'évaluation complète de ces deux projets, (projet d'appui au premier cycle de l'EF et projet de développement du 2 ème cycle) car le premier ne s'est achevé que fin Décembre 1995, et le second s'achèvera en 1997. Seulement, pour des raisons d'ordre économique et socio-culturel et en l'absence de coordination entre les différents départements ministériels et une vision globale de l'enseignement par rapport aux exigences du milieu, la réalisation de ces projets s'avère insuffisante pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux de la population rurale. Le milieu rural continue donc à souffrir d'une scolarisation défaillante et les régions les plus pauvres continuent à accuser du retard, malgré une couverture non négligeable au niveau des

équipements scolaires et des campagnes de sensibilisation en faveur de la scolarisation des filles. Le programme national pour le développement de l'EF en milieu rural, vient compléter ces projets, incitant à une participation collective et à la collaboration de différents partenaires en vue d'assurer l'éducation pour tous.

B / Vers un programme national pour le développement de l'enseignement fondamental en milieu rural, 1993.

Ce programme a été présenté lors des journées d'études sur le développement de l'enseignement en milieu rural organisées par le MEN en Décembre 1993. Il se présente comme une plate-forme de travail pour engager une réflexion sur la question avec les différents départements ministériels et les organismes internationaux concernés.

En effet, les responsables au MEN sont conscients que pour réaliser le développement de l'EF en milieu rural, il faut mettre en place une politique de développement globale, intégrée, et qui tend à insérer le système d'éducation dans le cadre de la politique de développement économique et social, avec la participation du secteur public et privé et d'autres partenaires sociaux (collectivités locales, ONG). Aussi, ce programme vise t-il la réalisation de la scolarisation à 100% pour les enfants ruraux âgés de 7 ans, la garantie de l'égalité des chances et le maintien des élèves jusqu'à la fin de l'EF, et ce, par l'amélioration des conditions éducatives, sanitaires, nutritionnelles des élèves et les conditions matérielles et morales des enseignants, (logement, indemnités) l'allégement du poids des dépenses près des familles pauvres, gratuité des manuels et fournitures scolaires, renforcement de l'éducation des adultes.

Cette plate-forme peut être considérée comme une stratégie prospective globale de l'enseignement en milieu rural dont l'enseignement au féminin est insérée dans ses différentes dimensions. Reste que jusqu'à nos jours elle n'est pas entrée en application. Ces différents programmes et stratégies, démontrent les efforts investis dans l'EF et le chemin qui reste à parcourir pour atteindre l'éducation pour tous et qui apparaissent explicitement dans les statistiques relatives à ce niveau d'enseignement.

B. Evolution des effectifs des filles scolarisées après 1990 - Analyse des données statistiques

Les différentes réformes déployées par le MEN ont contribué à un accès plus large des filles à l'EF 1èr cycle, au développement des constructions scolaires et l'amélioration de l'instruction des filles rurales en général. Cependant, les différences persistent entre les deux milieux, et les problèmes de scolarisation à la base, de retention des élèves dans le système et d'accès très limité des rurales à l'EF 2ème cycle continuent à être posés avec la même gravité.

Tableau II-1 Taux de scolarisation des filles de 7 ans
(Annexe I)

Année	M Urbain	M Rural	Total
1982/83	76,0	44,5	56,4
1984/85	73,0	28,8	45,7
1988/89	77,2	25,7	46,5
1990/91	80,4	31,8	52,3
1994/95	88,5	45,7	64,2

D'après ce tableau, on constate une nette progression dans la scolarisation des filles rurales après les années creuses 1984/90 . Cependant, le pourcentage de ces effectifs n'a pas beaucoup évolué, en dix ans , il est passé de 44,5 à 45,7 alors que dans le milieu urbain l'évolution est plus marquée.

Les réformes entreprises relèvent un défi. Après la régression des effectifs entre 1982/83 et 1988/89 de -32,5% on souligne la progression de 49,5% qui s'est opérée entre 1990/91 et 1994/95. L'amélioration de la scolarisation des filles a été générale et toutes les régions du Maroc à des degrés différents, en ont largement bénéficié.

Tableau II-2 Pourcentages des rurales par rapport aux enfants ruraux scolarisés dans le 1er cycle de l'EF en 1984/85, 1990/91 et 1994/95

Régions économiques	1984/85	1990/91	1994/95
Sud	24,0	25,8	31,9
Tensift	28,7	25,7	30,6
Centre	32,4	30,5	34,9
Nord Ouest	28,4	32,8	35,8
Centre-Nord	23,7	25,9	31,3
Oriental	31,7	34,2	38,4
Centre-Sud	32,0	32,8	37,3
Total	28,8	29,4	33,9

Le nombre de filles rurales inscrites en première année a connu une nette progression passant de 32,5% à 39,2% entre 1982/83 et 1994/95, alors que celui des urbaines est passé de 47,4% à 47,8% des effectifs

Si on compare les variations des années 1990/91 et 1994/95 entre la 1ère et la 6ème année du 1èr cycle, on constate que dans la région rurale du Tensift l'effectif de filles inscrites en 1ère année a presque doublé en l'intervalle de 4 ans, soit une augmentation de 94,9% alors que pour l'oriental, l'accroissement était de 19,5% Quant à la 6ème année, l'augmentation dans la région du Tensift était de 2,9% et celle de l'oriental de 68%. Ce phénomène s'explique par le fait que le Tensift en tant que région pauvre avec un taux de scolarisation des filles bien bas, reste plutôt axé sur l'accès à l'école et l'inscription des filles en 1ère année, alors que l'oriental qui a déjà réalisé une scolarisation à la base plus importante, essaie plutôt de réaliser un meilleur score dans la rétention des filles à l'école. Dans la premier cas, c'est l'accès à l'école qui s'améliore, dans le second, c'est la rétention des filles dans le système scolaire qui prend de plus en plus d'importance.

Quand on analyse les taux de scolarisation en 1ère et en 5ème - 6ème année du 1er cycle de l'EF, on constate que malgré une amélioration non négligeable, combien la retention apparente des filles urbaines et rurales est différente, comment les unes continuent leur cursus scolaire pendant que les autres subissent une récession constante et des déperditions en passant de la 1ère à la 5ème et 6ème année.

Tableau II-3 Taux de filles scolarisées en 1ère et 5ème -6ème année selon l'année et le milieu

	Première année		5ème-6ème année	
	M. Urbain	M Rural	M. Urbain	M Rural
1984/85	47,4	31,5	45,7	25,4
1990/91	47,6	34,0	47,6	24,6
1994/95	47,9	39,2	46,3	25,8

D'après ce tableau, on peut souligner que les filles urbaines continuent leurs cursus scolaire vu que le taux de filles scolarisées en 1ère ou en 5ème-6ème année est le même, alors que pour le milieu rural, la différence entre ces deux niveaux est très marquée, car si on trouve 31,5% de filles en 1ère année en 1984/985, on ne trouve en 6ème année en 1990/91 que 24,6% il en est de même si on compare les effectifs de 1990/91 et ceux de 1994/95 on relève la même déperdition.

Le milieu rural a également bénéficié des investissements au niveau de l'équipement, ce qui a permis de scolariser un nombre plus élevé d'élèves. A partir de 1989/90, le nombre d'établissements scolaires n'a cessé d'augmenter, que ce soit au niveau des secteurs scolaires ou des écoles satellites.

Tableau II-4 Evolution du nombre d'établissements scolaires en milieu rural

Etablissements	1988/89	1990/91	1994/95
Secteurs scolaires	1664	1760	2471
Ecoles satellites	6966	8098	9098

On relève une augmentation sans précédent du nombre de secteurs scolaires, 40,4% entre 1990/91 et 1994/95, alors qu'elle ne l'était que de 5,7% en 1989 et 1991. La progression des écoles satellites a été plus lente, 12,3%, et moins élevée qu'en 1998/91. (Annexe V, T 1). Ces données relatent les changements opérés par la mise en application du projet d'appui de 1989 et la nouvelle orientation qu'il a émis dans le choix de construire 11 600 petites unités à cours complets pour pallier aux déperditions scolaires et améliorer la qualité de l'enseignement

Le nombre de salles de classes en milieu rural a également augmenté, il est passé de 29 629 salles en 1988/89 à 38 106 salles en 1994/95, soit un accroissement de 14,6% Entre 1990/94, la région du Tensift a été la mieux dotée avec une augmentation du nombre de salles de 31,0% alors que dans toutes les autres régions, l'augmentation se situait entre 8,7% et 15,2% .

Ce grand investissement accordé aux constructions scolaires dans le milieu rural se présente comme une des solutions au retard de scolarisation et plus particulièrement des filles vivant dans ce milieu. Par ce biais, l'Etat cherche à inciter les ruraux à l'éducation, à répondre à une demande par le rapprochement de l'école du foyer. La participation des collectivités locales depuis 1990 dans l'opération des constructions scolaires prend de plus en plus d'importance jusqu'à remplacer l'Etat dans ce domaine.

Quant au personnel enseignant, on peut noter un accroissement important entre 1990/95 de 13921 enseignants au niveau national avec 36% de femmes , en milieu rural il y a eu 7 576 enseignants nouveaux dont 20% de femmes. On relève cependant que dans certaines régions le pourcentage des institutrices dépasse la moyenne précitée, comme,le Centre-Nord 28,3%, le Tensift 26,5%, et le Sud 27,4%. Certes, le recrutement des femmes en milieu rural aide à la promotion de l'éducation des filles. L'institutrice véhicule de nouveaux modèles, elle est le porte-parole de la culture écrite, elle peut jouer le rôle d'intermédiaire culturel dans la promotion de la femme rurale en général. Encore faut-il qu'elle soit intégrée dans le milieu, qu'on lui offre les conditions minima pour accomplir son travail et qu'elle ait la formation adéquate, les moyens suffisants et la volonté ferme pour pouvoir participer au changement dans le milieu rural.

L'amélioration de la qualité de l'EF ne va pas sans prolongation de la scolarité. Aussi, devient-il nécessaire d'intervenir au niveau du 2ème cycle de l'EF pour améliorer la scolarisation à la base. Ce cycle qui a débuté en 1990/91 avec l'instauration de la 7ème année rentre dans le cadre de la réforme de 1985 et tente de répondre à cette demande. Au niveau national,le nombre d'élèves scolarisés dans le 2ème cycle de l'EF s'élevait en 1990/91 à 776 467 dont 41,5% de filles, il a atteint 901 589 élèves en 1994/95. Il faut toutefois souligner qu'en milieu rural, ce cycle d'enseignement n'a débuté qu'en 1992-93, auparavant, les enfants ruraux continuaient leurs études dans des collèges et lycées urbains, ce qui constituait une entrave à la poursuite du cursus

scolaire des filles.

Les premières statistiques disponibles sur ce type d'enseignement en milieu rural datent de 1992/93 avec un recensement de 53 080 élèves dont 10 793 filles. Ce cycle est à ses débuts en milieu rural, la part des ruraux scolarisés est encore bien faible sachant que la proportion des ruraux par rapport à l'ensemble des enfants de ce niveau est de 6,5% et que la part des filles rurales est très minime (3,2) comparée au total des filles. Cependant, en 1994/95 le nombre d'enfants ruraux a augmenté de 40% et celui des filles rurales à doublé, il en est de même pour les filles rurales accédant à la 7ème année et dont l'effectif a été multiplié par deux en trois ans, il est passé de 3717 en 1992/93 à 7560 en 1994/95, ce qui exprime les efforts investis dans l'implantation de collèges en milieu rural. Les filles rurales se trouvant en 7 ème année en 1994/95 représentent 6,1% des filles de ce cycle contre 93,9% d'urbaines. Dans la 9ème année, dernière année de ce cycle, les filles rurales se présentent en nombre bien réduit, 6630, contre 134 159 urbaines, soit un taux de 4,7%. Si on répartit ces chiffres minimes au niveau des régions on se rend compte des effectifs dérisoires de filles que ce soit en 7ème ou 9 ème année, effectifs qui se situent entre 400 et 900 filles, sauf pour la région du Centre ou les chiffres dépassent les 2000 filles. (Annexe III, T 1 et 2)

En effet, les répertoires statistiques auxquels on s'est référé attestent l'inexistence de collèges ruraux et ne donnent aucun chiffre sur le nombre de collèges en milieu rural avant 1991/92. A cette date, les chiffres s'élevaient à 110 collèges et 27 internats, aucun changement n'est porté pour l'année suivante 1992/93. Les données de 1994/95 sont plus encourageantes car sur les 808 collèges existants au niveau national, 163 sont implantés en milieu rural, soit 20%. On relève que parmi les 7 régions économiques, 3 ont un taux inférieur à la moyenne (20,17%), et quatre ont un taux supérieur (Annexe V, T 2).

En 1992/93, la part des enseignants dans le 2ème cycle de l'EF rural est encore faible, 6,6 % alors que la part des femmes est dérisoire 462 femmes sur un total féminin de 16114, soit 2,8%. Or, en deux ans l'effectif des premiers a augmenté de plus d'un tiers, 1387 enseigants en plus et le nombre de femmes de 233.

Ces différentes données attestent les efforts multiples qui ont été déployés pour le développement de l'EF en général et l'amélioration en nombre et en pourcentage des filles qui y accèdent et le fréquentent, efforts qui se sont également concrétisés à travers le budget alloué à l'éducation.

C. Le financement de l'éducation

Le financement de l'éducation est presque entièrement assuré par l'Etat. Le budget de l'éducation par rapport au budget de l'Etat s'est nettement amélioré au cours de cette décennie avec une baisse pour l'année 1994. Le budget qui représentait 18,7% en 1982 et 22,0% en 1983 est passé à 26,1 en 1990 et 25% en 1993 et 22,6% en 1994. Par rapport au PIB, le budget du MEN a subi des fluctuations durant la dernière décennie pour se stabiliser autour de 5% à 5,5% entre 1988 et 1994 (Annexe VI).

Si le budget alloué au MEN s'avère important, il faut toutefois être très vigilant dans la manipulation de ces chiffres, car s'ils indiquent une augmentation du budget, ils masquent tout le côté relatif à l'inflation et le coût de l'augmentation de la population scolaire. Il est à noter qu'au

sein de ce budget, la partie réservée au fonctionnement est nettement plus importante 89% en 1992, et dépensée en salaire du personnel contre seulement 11% octroyée à l'investissement.

Les dépenses pour le 1er cycle représentent le tiers des dépenses totales du MEN, soit 30,9% en 1994 et 7% par rapport au budget de l'Etat. A partir de 1990, les dépenses de fonctionnement qui ont été de l'ordre de 78% en 1988 ont atteint 95%. Ce changement s'explique par le transfert du budget des constructions scolaires aux collectivités locales.

Tableau II- 5 Evolution du budget des collectivités locales alloué aux constructions scolaires de l'EF 1er cycle en millions de Dh (Direc. collectivités locales)

Années	1990	1991	1992	1993	1994
Collectivités locales	360	429	540	425	474
MEN	192	206	199	-	-

Dans le domaine des constructions scolaires, le budget des collectivités locales est plus important que celui de MEN car les premières prennent en charge l'achat du terrain et la construction des établissements ou des classes, le second finance l'équipement et le fonctionnement ultérieur. Toutefois, si le MEN s'est déchargé en partie des constructions scolaires, il a orienté ses investissements vers l'achat de matériel didactique.

Tableau II-6 Les allocations relatives au matériel didactique et les différentes dépenses allouées au 1er cycle de l'EF en milliers de DH.

Années	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Allocations	16 490	70 440	98 450	115 213	104 610	124 170

Ces allocations ont connu une grande évolution du fait qu'elles se sont multipliées par 7,5 fois en 5 ans. Ce qui exprime la nouvelle orientation donnée à l'enseignement primaire et l'amélioration progressive de sa qualité. Quant aux coûts unitaires annuels moyens par élève, ils s'élèvent à 1490 Dh en 1990, avec 1250 Dh en zone urbaine et 1850 Dh en zone rurale (Données MEN). Le coût de la scolarisation est lourd pour l'Etat et ne correspond pas aux résultats escomptés. Ce qui nécessite la conjugaison des efforts de toutes les parties concernées (communauté, ONG, collectivités locales, organismes internationaux), pour alléger le poids jusqu'à présent supporté par l'Etat tout en améliorant la qualité de l'enseignement et celle des services complémentaires.

D. Amélioration de la qualité de l'enseignement et des services

A - Amélioration de la qualité de l'enseignement

Les différentes réformes éducatives ont touché également aux problèmes didactiques et d'apprentissage. La mise en place de la structure du système éducatif a été accompagnée d'une refonte progressive des programmes, des contenus, une reélaboration des manuels scolaires et une innovation des méthodes pédagogiques. Cette refonte avait pour objectif de préparer les jeunes à poursuivre des études académiques, professionnelles, ou à être intégrés dans la vie active. C'est ainsi que le MEN a procédé à une diversification et un enrichissement des curricula.

L'acquisition de connaissances fonctionnelles, l'ouverture sur le monde extérieur, le développement de l'esprit d'initiative et de la capacité de participer aux différentes activités économiques, sociales et culturelles orientaient les curricula. L'élaboration de nouveaux manuels scolaires dans les 1er et 2ème cycles de l'EF, l'introduction de modules de formation en matière d'EMP tendent à consolider les liens entre l'école et son environnement et des ouvrages de référence furent élaborés et mis à la disposition des instituteurs.

Toutefois, cette attention particulière accordée à la didactique et au matériel d'enseignement, ne procédait pas souvent d'une analyse du milieu. Le milieu rural, ses modes de vie, ses besoins, ses aspirations restent encore quasiment absents de tout ce matériel. L'image de la ville riche et attrayante, d'une campagne pauvre et marginalisée reste dominante. De même, l'image de la femme transmise est celle de la femme urbaine, active ou au foyer, participant activement à l'éducation de ses enfants...La femme rurale est relativement absente, elle représente beaucoup plus la mère nourricière, celle qui prépare les crêpes et le couscous à l'occasion de la visite de parents citadins.

B - Amélioration des services complémentaires

Parmi les services complémentaires nous ne prenons en considération que les cantines scolaires. En effet, les différentes études et analyses élaborées par le MEN, par des organismes ou des chercheurs affirment toutes que les cantines scolaires constituent l'un des moyens les plus efficaces pour améliorer la scolarisation des élèves ruraux et plus particulièrement les filles, pour les maintenir à l'école et alléger les effets de la mise en oeuvre du PAS sur les populations désavantagées.

Les cantines scolaires qui dépendent du MEN depuis 1958 ont connu une grande évolution. L'effectif des bénéficiaires de 220.000 en 1972/73 est passé à 490 000 en 1978, date de reconduction de l'aide du PAM pour atteindre 1.410.000 élèves en 1991/92 soit 57% des scolarisés du primaire (Programme PAM). Le total des bénéficiaires est réparti en 3/4 d'élèves en milieu rural et 1/3 en milieu urbain. Toutes les provinces du pays bénéficient des services des cantines, mais de façon inégale. La proportion des bénéficiaires est supérieure à 60% dans 13 provinces et inférieur à 20% dans 5 provinces (Atlas scolaire. MEN)

Entre 1990/91 et 1994/95, le nombre de cantines scolaires a augmenté de 2000 unités. En 1994/95 on comptait 8952 cantines avec 87% en milieu rural et 13% en milieu urbain. Le nombre de bénéficiaires est passé en 4 ans de 744 450 à 930 433. La part des filles est importante, 74,3% de rurales contre 25,7% d'urbaines, proportion moins élevée quand il s'agit du milieu rural avec 34,5% de filles 65,5% de garçons.(Annexe V, T 3).

Les cantines scolaires ont été en grande partie financées par le PAM, or, a partir de 1993, l'aide du PAM a subi une réduction graduelle, et dès 1997/98, il incombera au Maroc d'assumer la responsabilité d'alimenter progressivement les cantines scolaires. La mise sur les collectivités locales est très grande à côté des contributions du secteur privé et des entreprises installées dans les provinces bénéficiaires.

Le début de la décennie 1990 a été marqué par une prise de conscience aiguë de la nécessité de développer l'enseignement de base et plus particulièrement en milieu rural. Malgré les rigueurs d'une conjoncture économique nationale et internationale difficiles, l'éducation reste prioritaire et

des investissements importants ont été engagés pour scolariser les filles et les garçons, notamment en milieu rural. A côté des efforts déployés par le MEN, on relève l'intervention permanente ou ponctuelle des départements ministériels et des organismes internationaux.

II. L'EDUCATION INFORMELLE : ACTIONS MENEES PAR LES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET LA COOPERATION INTERNATIONALE

L'intervention des départements ministériels de la coopération internationale tient une place non négligeable dans le processus éducatif. Elle est orientée soit vers l'alphabétisation, la formation, l'EMP, soit vers des expériences alternatives, des innovations et l'éducation intégrée au milieu.

A. Actions menées par les départements ministériels autres que le MEN dans le domaine de l'éducation des filles rurales

Différents ministères sont impliqués dans l'éducation des jeunes filles et des femmes en général, dont les principaux sont : le MEAS, le MJS, le MARA. Ils mènent deux types d'actions en milieu rural et urbain :

1 / Alphabétisation et EMP,
2 / Formation et EMP.

A - Le processus d'alphabétisation

L'alphabétisation des adultes peut être considérée comme une réponse à la non scolarisation et la perpétuation de l'analphabétisme dans les rangs des jeunes générations. Depuis 1990, année internationale de lutte contre l'analphabétisme, le Maroc s'est engagé à alphabétiser 200 000 personnes par an et à intégrer les matières relatives à l'EMP dans le processus d'apprentissage. Ainsi, des campagnes furent organisées pour répondre à ce besoin grandissant chez les hommes autant que chez les femmes. Seulement, la campagne de 1992/93 n'a pu toucher que 116 452 personnes avec 36,4% de ruraux dont 42,6% de femmes. La campagne de 1994/95 a vu régresser les effectifs de bénéficiaires de 24 877 personnes. Le nombre de femmes rurales lors de cette campagne s'élevait à 12 872 femmes.

Tableau II-7 Etat des inscriptions effectives des bénéficiaires ruraux lors de la campagne d'alphabétisation de 1992/93

	Hommes	Femmes	Total	% Femmes
Campagne générale	17 755	6497	24 252	26,8
Centres éducation et travail	-	3848	3848	100%
Centres sociaux éducatifs	-	4383	4383	100%
Artisanat	339	178	517	34,0
Jeunesse et Sport	315	1554	1869	83,0
MARA	2262	603	2865	21,0
Ministère Justice	389	55	444	12,4
Collectivités	2835	725	3560	20,4 locales
Défense Nationale	599	20	619	3,2
Associations	213	226	439	51,1
Total	24 707	18 089	42 407	43,0

Ce tableau met en évidence la participation des MEAS et le MJS dans le processus d'alphabétisation et l'éducation des jeunes filles et des jeunes femmes, les autres départements participent à un degré moindre dans l'alphabétisation des adultes avec un taux qui oscille entre 30% et 3,2%. La contribution des associations dans l'alphabétisation des femmes est dérisoire, en 1992/93; 1,2% de la population féminine rurale.

L'évolution du nombre de bénéficiaires au cours des 5 dernières années démontre les défaillances accumulées au niveau de l'alphabétisation des femmes dans le monde rural.

Tableau II-8 Evolution des proportions des bénéficiaires du sexe féminin selon le milieu (Données. MEAS)

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Total/ Femmes	59,8	59,0	55,0	50,0	61,0	55,7 Bénéficiaires
Bénéficiaires	-	-	20,2	15,3	16,4	16,0 Rurales
Total/ Ruraux	16,0	36,0	38,0	37,0	37 ,0	40,5 Bénéficiaires

Ces données démontrent que l'alphabétisation se fait au profit des femmes urbaines et des hommes ruraux. Certes, les premières ont plus de facilité d'accès aux centres d'alphabétisation, et les seconds disposent de plus de temps et sont dispensés des travaux domestiques et les soins aux enfants. Les femmes rurales étant donné les conditions de vie et le milieu, et en l'absence d'une infrastructure adéquate (éloignement des centres, regroupement dans une seule salle de classe des hommes des femmes et des jeunes filles et garçons d'âge scolaire, etc) se trouvent totalement exclues ou s'auto-éliminent.

La marginalisation des femmes rurales du processus d'alphabétisation, la régression de leurs effectifs suscitent certaines interrogations sur les bienfaits de ces campagnes d'alphabétisation, comment sont-elles organisées, répondent-elles aux demandes et aux aspirations des femmes, sont-elles intégrées dans le processus de développement, etc ? Si la Déclaration de Jomtien et celle des conférences internationales incitent à la réduction du taux d'analphabétisme dans le rang des femmes de 50% d'ici l'an 2000, on peut souligner que le Maroc n'a pa pu relever le défi d'alphabétiser 200 000 personnes par an. Ce qui prouve que l'alphabétisation telle qu'elle est pratiquée n'est pas adaptée au milieu et maintient dans l'ignorance et à l'écart de toute éducation des milliers de jeunes filles et de femmes.

B/ Alphabétisation et formation des jeunes filles

a - les centres d'éducation et de travail

Ces centres qui relèvent de l'entraide Nationale dépendant du MEAS sont réservés aux jeunes filles âgées de 8 à 20 ans issues de familles défavorisées. Ces bénéficiaires n'ont jamais été scolarisées ou sont la conséquence de la déperdition scolaire. Dans les CET, elles reçoivent des cours d'alphabétisation, ou des compléments d'éducation de base, l''EMP et une formation centrée sur les travaux manuels. Ces centres étaient au nombre de 460 en 1991 et accueillaient 35 000 filles. En 1995, sur les 478 centres, 190 sont implantés en milieu rural (plutôt le semi urbain selon certains responsables), et 20% de filles rurales recourent à leurs services.

Les jeunes filles qui accèdent à ces centres recevaient une aide alimentaire mensuelle (farine et huile). Cette aide américaine qui était destinée à alléger les dépenses des familles défavorisées a créé un système de dépendance à l'égard de la formation et l'éducation. Aussi, suite a la limitation de cette aide et sa suppression en 1992, on relève une diminution des effectifs et notamment ruraux. Il faut également ajouter que la formation dans ces centres est inadaptée aux conditions

et besoins du milieu rural et à ceux du marché, l'équipement des centres fait également défaut et le niveau d'instruction de certaines monitrices est très bas d'autant plus que l'alphabétisation ne concerne pas tous les CET ruraux et les programmes imposés restent très lourds rebutant ainsi nombre de filles rurales.

b - Les centres sociaux éducatifs

Ces centres dépendent de l'entraide Nationale, ils fournissent des services aux mères et aux enfants. En 1991, on dénombrait 311 centres dont les deux tiers sont en milieu rural. Pour la même année, le nombre de bénéficiaires s'élevait à 150 000 mères et 300 000 enfants. Les premières assistent à des séances de sensibilisation, d'éducation sanitaire et nutritionnelle, des cours d'alphabétisation sont dispensés lors des campagnes et les enfants bénéficient d'un contrôle sanitaire et d'une aide alimentaire.

c - Les foyers féminins

Ce sont des institutions qui relèvent du MJS, ils ont comme rôle d'aider la femme à s'intégrer dans le développement économique et social. L'alphabétisation, la formation, l'éducation ménagère et la puériculture, la constitution de coopératives et EMP constituent les principales actions de ces foyers.

Les jeunes filles qui y accèdent sont presque toutes issues des déperditions scolaires. On constate ces 3 dernières années un recul des cours d'alphabétisation au profit de la formation professionnelle et surtout le niveau de qualification qui correspond au niveau scolaire de 9 ème année. Des cours d'initiation sont plutôt dispensés dans les foyers ruraux. Il faut toutefois mentionner qu'on a assisté à une régression de plus de la moitié des bénéficiaires entre 1992 et 1993, l'effectif étant passé de 67 013 à 32 660 alors que le nombre de centres est resté stationnaire (359).

d - L'action des vulgarisatrices agricoles

En 1991, le MARA s'est engagé pour la première fois à intégrer l'EMP dans la vulgarisation agricole qui était centrée jusqu'alors sur l'agriculture (culture, engrais, élevage). L'EMP axée sur les questions relatives à la nutrition, l'hygiène, la planification familiale, la sensibilisation à la scolarisation de la fille est dispensée par les vulgarisateurs et vulgarisatrices s'adressant à des paysans et paysannes , les enfants même en âge d'être scolarisés ne sont pas concernés.

Lors de la dernière campagne d'alphabétisation, le MARA a participé par le recrutement des membres des coopératives agricoles ou leurs parents, utilisant les centres de travaux. Or, les inscriptions n'ont touché que 1344 paysans dont 30% de femmes. Certes, l'occupation des paysans et paysannes, le manque de moyens, l'éloignement des centres, l'animation par des techniciens sans formation, ont porté préjudice à cette opération. A côté de ces actions, le MARA entreprend des petites opérations ponctuelles, qui touchent un nombre très restreint, voire dérisoire (entre 18 à 25) de femmes et de jeunes filles.

Les départements ministériels autres que le MEN jouent un rôle bien limité dans l'éducation des filles. A part les CET et les foyers féminins qui s'occupent en grande partie de cette tranche d'âge, les autres activités sont dirigées vers les femmes à travers l'EMP. Ces actions traduisent que les femmes et les jeunes filles demeurent en marge de la culture écrite et d'une formation adéquate

pour répondre aux exigences du milieu et au développement national. Les efforts déployés dans le domaine de l'éducation ne concernent que les filles âgées de 7 à 14 ans et encore. Les actions soutenues par les organismes internationaux s'orientent- elles autrement pour combler ce vide ?

C. *La coopération internationale, les actions novatrices*

L'intervention des organismes internationaux porte essentiellement sur l'élaboration de projets spécialisées et la réalisation d'expériences pilotes. Nous nous limitons aux projets spécifiques concernant l'éducation des filles, certains sont plus avancés que d'autres, mais ils sont tous en cours de réalisation.

A / Le projet "Promotion de la scolarisation des filles en milieu rural : UNICEF"

Dans le cadre du plan d'action de l'UNICEF pour la période de 1992/96, et en collaboration avec le MEN, un projet spécifique pour la promotion de la scolarisation de la fille a été mis en place en 1992 dans 5 provinces du pays : Chefchaouen, Ifrane, Taza, El Haouz, Tata.

Les activités se focalisent autour de 3 types d'actions interdépendantes :

1/ Action communautaire, c'est à dire la participation active de la commune dans la planification de la gestion et le suivi de l'éducation des filles au niveau du village.

2/ Action de mobilisation sociale au niveau de l'ensemble des délégations pour sensibiliser les parents à envoyer les filles à l'école et leur permettre de poursuivre leurs études durant tout le cycle.

3/ Action de maintien de taux de scolarisation et de retention dans le système, dans les villages qui ont bénéficié des actions accélérées.

La stratégie adoptée par l'UNICEF en collaboration avec le MEN prend comme population cible, les groupes peu ou mal desservis en matière d'éducation, entreprenant différentes actions allant de l'équipement des écoles (points d'eau, latrines) à la distribution de fournitures scolaires à la formation des enseignants , directeurs et inspecteurs dans les techniques de communication, à l'implication communautaire par des campagnes de sensibilisation et la création ou le développement d'activités génératrices de revenus. L'amélioration de la qualité de l'enseignement, le développement du préscolaire coranique, la création de centres de documentation et de recherche pédagogique, l'adaptation des curricula, la production de matériel didactique et de modules pilotes pour les classes à cours multiples sont l' une des conditions préalables à la réussite de ce projet.

En effet, les premiers résultats de ce programme sont très encourageants, notamment dans le domaine de l'éducation en milieu rural, puisque l'on a enregistré un accroissement sensible des taux d'inscriptions des filles en 1ère année de l'enseignement fondamental qui a atteint 70% dans les 5 provinces. La réussite de ce projet a également contribué à son extension à 17 provinces à partir de Juillet 1995, et à des actions de mobilisation sociale dans 64 provinces en 1997.

B / Le projet pilote d'éducation en milieu rural dans la province d'El Kelaa des Sraghna. PNUD. 1993.

Le projet d'El Kelaà mené avec l'aide du PNUD vise à encourager les enfants scolarisés à rechercher leur épanouissement dans le milieu rural, à travers la mise en oeuvre d'un nouveau curriculum dont les contenus seront adaptés aux contextes économiques et culturels, aux besoins et aux attentes du monde rural.

Le choix d'El Kelaà n'est pas neutre: province à vocation agricole, avec un secteur industriel qui prend de plus en plus d'ampleur, et 15 centres de formation professionnelle, elle enregistre le taux de scolarisation le plus faible et notamment des filles rurales, 24% en 1990 contre 44% d'urbaines, taux qui a augmenté pour l'année 1994/95 à 31,5% suite à tous les efforts (construction de locaux, formation des maîtres..etc)déployés dans la région du Tensift. Le faible accès des filles à l'éducation et leur maintien dans le système, constituent une des principales composantes du projet.

C'est un projet de trois ans, les bénéficiaires directs sont les élèves, garçons et filles des zones rurales de la province, les enseignants, ainsi que les directeurs des secteurs scolaires et les inspecteurs de l'EF, 1er cycle. Mais le groupe cible final étant la communauté, c'est-à-dire la population rurale de la province et plus particulièrement le développement de ses potentialités productives.

Les objectifs fondamentaux du projet sont :

* Remodelage des curricula
* Introduction des innovations dans la domaine pédagogique.

Le remodelage des programmes est axé sur l'acquisition de concepts et de thèmes ruraux, mais pas nécessairement agricoles qui encourageraient les élèves à rechercher leur épanouissement dans les zones rurales. Une attention particulière sera accordée aux thèmes relatifs à la population, la nutrition, la santé, l'environnement, tout en axant sur la valorisation des travaux manuels, l'utilisation des ressources locales et des techniques aisément maîtrisables. Au cours de l'année 1995 plusieurs activités du projet ont été mises en oeuvre et les premiers dispositifs ont été mis en place.

La caractéristique principale de ce projet est qu'il prend comme base et assise le partenariat, conscient qu'aucun groupe ou institution ne peut intervenir seul dans un domaine aussi complexe que l'éducation en milieu rural et surtout celle des filles. Des partenaires dans différents secteurs doivent ainsi collaborer de façon directe dans le processus éducatif ou de façon indirecte au niveau de l'environnement scolaire, le développement économique de la province et le bien être des habitants.

C / Le projet pilote d'Imilchil : Intégrer l'éducation dans le processus de développement

Ce projet s'inscrit dans un programme de développement intégré qui a pour finalité la mise en valeur d'une vallée du Haut Atlas Central marocain, la vallée d'Assif Melloul, géographiquement, économiquement et socialement isolée. L'action porte sur 3 volets :

* La santé
* La scolarisation des enfants en général
* Les activités économiques.

Concernant la scolarisation des enfants, de grands efforts ont été consacrés depuis le début du projet en 1990. Dans une zone éloignée, à relief difficile, l'école peut paraître conmme une ingérence étrangère, et les parents, la plupart analphabètes, réfutent la scolarisation des filles même s'ils acceptent relativement celle des garçons.

Depuis 1990, l'effectif des garçons scolarisés est passé de 328 à 863 en 1995, et le nombre de filles a évolué de 43 à 248 filles. En 1994/95, il existait deux secteurs scolaires avec 2 directeurs, 64 instituteurs et 1111 élèves répartis dans 21 écoles. L'action principal du project est auprès des différents acteurs éducatifs: les enseignants, les élèves, les parents et auprès de la communauté.

Ce projet prend en charge l'intégralité des fournitures scolaires pour tous les enfants scolarisés, comme il assure le service des cantines scolaires à tous les élèves en soutenant la part des rationnaires qui ne sont pas assurés par le MEN. Il intervient également dans la réhabilitation des salles de classes endommagées, l'adduction de l'eau potable pour les écoles, le chauffage et l'hygiène scolaire. Auprès des enseignants il tend à améliorer leur niveau de vie, et leurs conditions de travail. Dans ce cadre, et avec l'accord du ministère, ces enseignants bénéficient de 2 jours de congé supplémentaire pour les vacances afin de pallier aux difficultés de transport. Des changements ont été introduits au niveau du congé hebdomadaire qui a lieu les jours du souk (marché) lundi et vendredi , et ce, pour permettre aux instituteurs de se rencontrer et de remplir les formalités administratives.

D'autres actions sont entreprises et dont les résultats apparaîtront à long terme comme la création d'un jardin d'enfants à Imilchil, et ce, dans le but de familiariser les enfants et les parents à l'apprentissage scolaire, la valorisation du savoir local tout en élargissant les connaissances des enfants sur d'autres modes de vie, de nouvelles technologies, etc. La création d'un lieu de rencontre entre la population, les enseignants et les élèves, d'un espace communautaire et d'échange entre les différents partenaires à partir d'un lieu de culture (bibliothèque, vidéothèque, salle d'exposition) contribuerait à une meilleure intégration de l'école dans la communauté. Cet espace est en cours d'aménagement.

D / Le FNUAP : focalisation sur l'éducation en matière de population

Les activités du FUNAP sont essentiellement orientées vers l'EMP: éducation centrée sur les questions relatives à la démographie, la santé et l'environnement. Dès le début des années 1980, le Maroc a mis sur pied un programme d'EMP, avec l'aide du FNUAP. Ce programme reflète les convictions des décideurs en matière d'éducation comme un des moyens les plus efficaces, pour rétablir un équilibre démographique et pour une participation effective au développement.

L'EMP fut ainsi intégrée dans l'éducation formelle, elle est présente dans les curricula de l'EF et secondaire, ainsi que dans les programmes de formation du personnel éducatif. La production d'un matériel didactique spécifique a eu lieu, et ce, pour renforcer et soutenir les nouvelles réformes éducatives.

Au niveau des autres secteurs à caractère éducatif, l'EMP devient partie intégrante des programmes de l'éducation informelle. Dans ce cadre, le FNUAP a beaucoup investi, et le

programme de 1992/96 recommande le renforcement de l'EMP dans plusieurs secteurs (programmes d'alphabétisation et de post alphabétisation des adultes et dans les CET, dans les foyers féminins, programmes des maisons de jeunes, programmes de vulgarisation agricole MARA, programmes de l'Association marocaine de Planification Familiale). Ces programmes offrent aux bénéficiaires des connaissances élémentaires en hygiène, santé, nutrition, planification familiale. L'alphabétisation n'y est pas intégrée, elle est plutôt un moyen de véhiculer les idées relatives à l'EMP et de dispenser une formation en la matière, les manuels d'alphabétisation élaborés par la MEAS en 1990 en sont l'expression manifeste.

E / " Promouvoir l'éducation des filles au Maroc".
Advancing basic education a literacy project. USAID

Le projet de l'agence Américaine pour le Développement International est encore au stade de l'étude. Il exprime la préoccupation de cette agence en matière d'éducation des filles. En effet, "l'agence considère que l'absence d'un enseignement de base adéquat au profit notamment des filles et des enfants en milieu rural puisse entraver la réalisation de plusieurs objectifs sectoriels du pays ainsi que celle des objectifs stratégiques de sa mission". La croissance économique du Maroc dépendra en fait de sa capacité à intégrer les couches défavorisées et plus particulièrement les ruraux dans le développement global. L'éducation en tant que base de développement est une des priorités pour assurer une croissance économique durable. Une équipe de spécialistes en éducation ont aidé la mission à procéder à une évaluation du secteur de l'EF au Maroc et de formuler des recommandations.

Ces différents projets élaborés dans le cadre de la coopération internationale s'intègrent dans la stratégie mise en place par le gouvernement pour développer l'enseignement fondamental et surtout des filles et l'adapter aux contextes socio-économiques. Ils répondent également à la déclaration de Jomtien sur l'éducation pour tous. Ces projets ne visent pas seulement la promotion de l'éducation en général et celle des filles en particulier, leur objectif est global et à long terme, c'est celui d'améliorer l'environnement socio-économique et assurer la participation effective de la communauté dans le développement économique et social, au niveau local, régional et national. Ce qui implique que l'éducation des filles en milieu rural ne relève pas seulement du nombre d'écoles à construire, ou d'enseignants à former, etc. C'est un phénomène plus complexe autour duquel interfèrent plusieurs facteurs qu'il faut analyser dans leur spécificité et leur interaction les uns avec les autres.

TROISIEME PARTIE

LES FACTEURS INDUISANT LA SOUS SCOLARISATION DES FILLES EN MILIEU RURAL

Les progrès réalisés au cours de ces dernières années en matière d'éducation , la priorité accordée au milieu rural et notamment, à l'éducation des filles ne peuvent masquer les disparités entre les régions et les sexes. Les statistiques analysées dans les chapitres précédents sont très éloquentes. Elles affirment que les filles rurales ne continuent pas leur scolarité - 40% en 1er année de l'EF, en 1995, moins de la moitié en 6ème année de ce cycle (21%) et que 6% et 4,7% en 7ème et 9ème année des effectifs féminins globaux. Quelles sont les causes de ce retard et de ces déperditions ? Quels sont les facteurs essentiels qui déterminent cette situation?

Les différentes études qui étaient menées par le MEN, la Direction des statistiques, les organismes internationaux, les chercheurs sur les déterminants de la non ou sous- scolarisation des filles en milieu rural, délimitent les facteurs internes et externes qui entravent cette éducation, attestant toutes que les obstacles à la scolarisation des filles sont liés au contexte économique, à l'offre de l'éducation et au fonctionnement du système éducatif lui-même.

Dans cette partie, nous essaierons de faire brièvement le bilan de ces études et de formuler notre réflexion autour d'autres axes qui nous paraîssent avoir plus d'impact sur l'éducation et la scolarisation des filles rurales.

I. Présentation des études sur les déterminants de la sous-scolarisation des filles.

A / Données de l'enquête sur les niveaux de vie des ménages 1990/91 (ENNVM, Vol 1, p 59)

Tableau III- 1 Raisons de non scolarisation selon le milieu

Raisons de non scolarisation des filles	Urbain	Rural
Distances ou conditions climatiques	3,5	9,8
Manque d'écoles ou de places	1,8	15,3
Contributions aux tâches familiales	0,7	8,5
Manque de moyens financiers	33,5	30,3

pour subvenir aux frais d'études		
Désintéressement des enfants envers l'école	9,5	7,5
Attitude des parents envers l'école	3,5	15,7
Difficultés familiales	14,3	6,2
Autres raisons	33,2	6,7
Total	100,0	100,0

B / Résultats de l'enquête par sondage sur la scolarisation des filles dans cinq provinces. Obstacles à la scolarisation des filles (1994. Enquête MEN. p 2 79)

Cinq contraintes ont été identifiées:

1/ Contraintes liées au statut de la fille

Travaux domestiques - Garde des petits enfants - Corvée de bois - Corvée de l'eau - Remplacement de la mère - travail rémunéré.

2/ Contraintes socio-culturelles

Crainte pour l'honneur des filles - Refus de la mixité - Incompréhension du rôle de l'école et ignorance des parents des avantages liés à l'éducation - Préférence des écoles coraniques - Mariage précoce de la fille - Préférence de la fille analphabète au mariage.

3/ Contraintes économiques

Coût élevé de la scolarisation par rapport aux revenus des familles - Familles nombreuses.

4/ Offre d'éducation

Eloignement de l'école - Mauvaise implantation des unités scolaires - Inexistence de l'eau, d'électricité, de chauffage, des sanitaires, et des annexes sportives - Inexistence des cantines - Ecoles sans clôtures - Manque de bourses - Inexistence de centres de formation professionnelle - Manque de logement pour les instituteurs - Manque de fiabilité des données démographiques.

5/ Qualité des services éducatifs

Structure incomplète de quelques unités scolaires - Impact des classes à cours multiples sur le rendement - Faible rendement scolaire - L'abandon scolaire - Inadaptation des horaires et des vacances à la vie rurale - Non fonctionnalité des curricula - Comportement irresponsable et absentéisme de quelques enseignants - Faible encadrement pédagogique - Manque d'enseignants

pour le remplacement dans le rural.

Les obstacles à la scolarisation des filles n'ont pas la même importance ni la même intensité selon les régions, les provinces et les familles. Ils varient en fonction de paramètres d'ordre géographiques, économiques et socio-culturels, mais il demeure que les causes économiques prennent la première place. L'étude élaborée par le MEN mentionnée précédemment, relatant les causes de la déscolarisation des filles par ordre décroissant, affirme ces données.

Tableau III-2 Les causes de la déscolarisation par ordre décroissant d'importance

Causes	Fréquences
Coût élevé des études	84,6
Travail de la fille	76,5
Les coutumes et traditions	74,7
L'éloignement de l'école	59,6
Le refus de l'école	30,9
Autres	27,8
Maladie de la fille	1,9

Les chiffres et les données présentées ci-dessus dispensent de tout commentaire, ils démontrent que le facteur principal de non ou sous- scolarisation des rurales est d'ordre économique, les résistances culturelles (la tradition, les coutumes) n'interviennent qu'en 3ème ou 4ème position.

Quand on se reporte au tableau III-1, et III-2, on relève que les causes de la non-scolarisation des filles en milieu rural reviennent principalement au manque de moyens financiers des parents pour subvenir aux frais des études de leurs enfants. Certes, la pauvreté des parents engendre la sous-scolarisation des filles, de même que l'analphabétisme accentue l'état de pauvreté.

La question des résistances, si elle continue à se poser en milieu rural, n'a pas la même ampleur que les conditions économiques, d'autant plus que les parents ruraux sont de plus en plus conscients de l'impact positif de l'éducation sur la fille, sur sa vie familiale et professionnelle. Plusieurs études sur le milieu rural expriment l'attitude favorable des parents à l'égard de l'éducation de la fille . D'après l'étude sur les déterminants de la scolarisation en milieu rural, (MEN, 1993, p 32) 87% des ménages attestent que l'éducation moderne profite aux garçons et les deux tiers affirment qu'elle est utile pour les filles, et ce, indépendamment du niveau socio-économique des ménages, de la langue parlée. La moitié des parents constatent que les enfants, garçons ou filles, passés par l'école deviennent plus efficaces dans les activités rurales, et 77% des enquêtés souscrivent à l'idée que l'école pourrait aider les filles à remplir leur rôle de mère, tandis que 66% indiquent la nécessité pour les filles de compléter le cursus de l'EF de 9 ans.

La demande d'éducation des filles devient de plus en plus importante, car même si l'école ne remplit pas ses fonctions, les parents, et notamment les mères veulent que leurs filles accèdent aux foyers féminins ou au CET, pour qu'elles soient alphabétisées, qu'elles apprennent un métier et qu'elles soient différentes d'elles sur le plan matériel et professionnel. La plupart des mères ne souhaitent pas que leurs filles se marient avec un paysan car elles auront à mener une vie dure et sans horizon futur (1987, A.Belarbi, Les représentations de l'enfant dans la société marocaine).

II - Analyse d'autres facteurs induisant la non ou sous- scolarisation des filles rurales

Dans toutes ces études et analyses, nous nous limiterons à certains facteurs qui n'ont pas été suffisamment analysés, mettant en relief d'autres dimensions de la réalité sociale qui entravent la scolarisation des filles en milieu rural, comme :

* Milieu géographique, du relief, dispersion de l'habitat, infrastructure de base du milieu rural en route, eau, électricité, etc.

* Pauvreté des familles, étant établi une corrélation entre le niveau de vie des ménages et le niveau de scolarisation et d'alphabétisation des femmes et des filles.

* La situation de la femme en milieu rurale.

* Les programmes scolaires et surtout les méthodes pédagogiques en vigueur en milieu rural.

A / Milieu géographique, un premier obstacle à la forme de scolarisation adoptée.

La Maroc prend un caractère de plus en plus urbain, la proportion de la population rurale est passée de 57,2% en 1982, à 48,5% en 1994. Trois régions ont un taux inférieur à la moyenne, le Nord-Ouest, le Centre et l'Oriental et trois autres ont un taux supérieur, ne dépassant pas 63%. Le Maroc rural qui regroupe 12 658 058 habitants est composé de 31 473 douars au sens administratif dont 49,2% sont regroupés, 30,5 éclatés et 20,3% dispersés. Quant à la taille de la population des douars, elle se présente comme suit (1995. Schéma directeur d'assainissement liquide. Enquête MR):

Taille (habitants)	Pourcentage
Moins de 200 h	39,8
200 à 400 h	28,0
400 à 600 h	13,9
600 à 1000 h	10,9
1000 et plus	7,5

Concernant la répartition de la population selon le type de douar, il est à noter que 42,5% de la population réside dans des douars regroupés, 38,2% dans des douars éclatés et 19,3% dans des douars dispersés.

Ces premières données conjuguées au relief accidenté, à l'enclavement, aux chemins impraticables en hiver, aux conditions climatiques, parfois très rudes attestent des difficultés rencontrées dans la scolarisation des filles dans les régions ou prédominent l'habitat dispersé, ou éclaté et dans les

douars à faible taille.

Si on se réfère à l'équipement des douars, l'enquête faite dans le cadre du schéma directeur de l'assainissement relate que :

* dans 90% de douars, le type d'habitat dominant est le pisé ou la pierre sèche,

* L'état des routes n'est pas du tout satisfaisant , et à titre d'exemple et d'après l'enquête du MEN en 1991, 1/3 des douars avec des enfants non scolarisés ne disposent pas de voies d'accès praticables en tous temps (1993, MEN. Actes journées d'études sue le développement de l'éducation en MR).

* 7% de douars sont reliés au réseau d'électricité,

* 8,3% sont raccordés au réseau d'eau potable. Les sources constituent le point d'eau principal, 34%, les puits collectifs, 31%, les puits individuels, 11%, alors que les bornes fontaines ne représentent que 4%. La distance moyenne séparant le douar de la source d'approvisionnement s'élève à 1 km, mais pour les 2/3 de douars la distance est inférieur à 500 métres. Il ne faut pas omettre que pour le 1/3 restant, 10% de la population, il faut parcourir une distance de 1 à 2 KM du foyer aux points d'eau, 7,9% sont séparés des points d'eau de 2 à 5 km et 4,5% dépassent les 5 km.

Certes, la question de l'eau se pose avec acuité au Maroc, et notamment, après ces années de sécheresse. La population rurale est très lésée et encore plus les femmes. La corvée de l'eau peut prendre quotidiennement des heures, temps qui est pris sur d'autres activités, sur le temps de repos, des loisirs, de la formation et de l'alphabétisation.

La corvée de l'eau incombe généralement aux femmes, dans les 2/3 des cas, 1/3 est assuré par les enfants surtout de sexe féminin et seulement 2,5% de chefs de ménage.

L'étude sur les déterminants de la scolarisation en zones rurales au Maroc souligne la relation étroite entre l'intensité des contraintes domestiques et la scolarisation des filles. Aussi, "entre la situation où l'eau est disponible sur place et celle ou il faut faire 1 Km pour y avoir accès, le taux de scolarisation des filles passe de 42% à 29%.

La corvée de l'eau revient surtout aux femmes analphabètes (66% et aux femmes pauvres. 70%, les femmes instruites et appartenant aux classes aisées en sont déchargées (10). Dans ce cas, la corrélation paraît étroite entre analphabétisme et pauvreté, entre analphabétisme et conditions de vie difficiles, entre analphabétisme et discrimination à l'égard des femmes.

B - La pauvreté des familles, un autre handicap à l'éducation des filles

La répartition des niveaux de vie au Maroc, comparée à celle de pays de même niveau de développement se caractérise par "un niveau d'équité plutôt moyen" (ENNVM Vol 2 , p 106).

Quand on prend en considération les dépenses des ménages en 1991, on constate la grande marge

qui existe entre le milieu rural et urbain. Si un ménage citadin a dépensé en 1991 en moyenne 48,2 mille DH, un ménage rural n'a dépensé que 28,6 mille DH. La dépense annuelle moyenne par personne d'un citadin est de 9224 DH, elle représente le double de la dépense annuelle moyenne d'un rural.

Les inégalités sociales entre ruraux sont manifestes. La différence étant très marquée entre les 20% des ruraux les plus pauvres et les 20% les plus aisés (Annexe VII, T 2) . Une ligne de démarcation sépare ces deux groupes, que ce soit au niveau de la situation démographique, économique, ou des services. Les familles les plus pauvres ont un effectif élevé d'enfants âgés de moins de 15 ans bien élevés, un taux d'activité faible et un équipement en eau et électricité quasi inexistant. Alphabétisés dans 22% des cas, les enfants et les parents de ce groupe restent en marge de l'économie et la technologie modernes.

D'après l'enquête précitée,(Vol 1, p 76) et les rapports de la Banque Mondiale, le niveau de pauvreté s'est rétréci au Maroc durant la période 1985/91. Il est passé de 21% à 13,1%. Ce recul s'est manifesté au cours de l'exécution du PAS, il reste imputable à la stabilité relative des prix et aux bonnes récoltes observées vers la fin des années 1980. Ceci ne doit pas toutefois masquer la persistance de la pauvreté dans les régions les moins développées. Du point de vue de la prévalence et la sévérité de la pauvreté, les régions les plus affectées sont l'Oriental, le Centre-Nord, le Tensift, le Centre-Sud, et le Sud.

La pauvreté à un effet direct sur l'alphabétisme , la scolarisation, et la fréquentation scolaire. Quand on se réfère aux caractéristiques de l'éducation selon les classes de dépenses qui se répartissent en 5 classes selon l'ENNVM, (Annexe VII, T 2),(le numéro 1 représente le groupe le plus pauvre et le 5 le plus riche), on relève une progression de l'alphabétisme en passant du quintile N°1, 22 % au quintile N°5, 41,5% pour les femmes, le taux est multiplié par 3, passant de 9% à 21%. En ce qui concerne les enfants scolarisés, le taux brut de scolarisation pour les enfants âgés de 7 à 13 ans est de 36% pour le 1er quintile et de 73% pour le 5ème, pour les filles, il passe de 20% à 56%... Les enfants non scolarisés appartenant à cette tranche d'âge sont plus nombreux dans le 1er quintile 58% contre 22% dans le 5ème. Ces mêmes écarts, on les retrouve au niveau des taux de fréquentation dans le préscolaire et dans l'EF 2 ème cycle.

Aussi, plus les parents sont aisés plus les opportunités de scolarisation des filles sont grandes, et plus ils sont alphabétisés, plus les filles ont de chances d'être scolarisées. L'image de la femme rurale dans la société, la prise en considération des potentialités féminines se présentent comme des facteurs déterminants de la scolarisation des filles.

C / Situation et statut de la femme rurale

La situation de la femme rurale est complexe et plurielle, elle ne peut devenir explicite qu'à travers des études monographiques et anthropologiques. Seulement ce cadre général que nous venons de brosser doit être complété par un aperçu général, un état des lieux des femmes en milieu rural, notamment les pauvres, les analphabètes, celles qui n'ont bénéficié ni de l'éducation, ni de la scolarisation ni de la modernité, et qui représentent la majorité.

Quelles sont les caractèristiques de ces femmes ?

Sur le plan démographique :
* L'espérance de vie pour la femme rurale est de 63 ans contre 72 ans pour la femme urbaine

* L'âge moyen au premier mariage était de 21,5 ans pour les rurales et 25,4 pour les urbaines en 1986
* Un taux de fécondité de 173 contre 84 pour les citadines
* 32% de rurales utilisent la contaception contre 55% d'urbaines
* 17% sont couvertes par les soins prénatals contre 60% de leurs soeurs habitant les villes
* 86% de rurales accouchent à domicile.

Sur le plan économique:

Dans les campagnes, près de 40% des actifs sont des femmes. Leur activité se fait dans un cadre familial, sur 10 actives, 8 sont des aides familiales. Le salariat est bien réduit , il se limite aux travaux saisonniers dans les régions agricoles riches. La femme rurale active en tant qu'employeur est très rare.

Ce constat révéle que les femmes rurales n'ont bénéficié d'aucun apport de la modernité. Elles demeurent loin de la technologie moderne, des crédits, elles possèdent rarement la terre, et ne profitent pas directement des avantages de la réforme agraire. Elles se voient dépossédées parfois, ce qui est contre la loi musulmane, et leurs parts d'héritage confisquées (F. Mernissi, R. Bourquia). Etant analphabètes, et n'ayant suivie aucune formation, elles se voient exclues de l'agriculture mécanisée et n'occupent que des postes subalternes d'ouvriers occasionnels. Les projets de développement en faveur des femmes rurales sont encore limités et ne touchent qu'un groupe bien réduit. Impliquées dans des activités de survie au quotidien, la participation à la construction de leur avenir en matière d'éducation s'avère difficile. Celles qui tentent d'échapper à cette situation, trouvent refuge dans les villes, d'ailleurs l'exode rural des femmes et surtout des jeunes, dépasse celle des hommes.

D / Des curricula non adaptés au milieu rural

La dimension relative au genre sera absente de notre analyse car les programmes s'appliquent au groupe classe composé de garçons et de filles. Cet aspect ne peut être exprimé qu'à travers l'analyse des manuels scolaires ou celle des relations pédagogiques dans la classe. Seulement le manque d'études et de données sur l'application des programmes et des méthodes pédagogiques en vigueur dans le milieu rural ne nous permet pas de faire une analyse profonde et détaillée sur la question, nous nous limitons donc à trois dimensions relatives aux programmes, la formation des maîtres et l'enseignement dans les classes multiples.

L'enseignement dispensé en milieu rural ne s'inspire aucunement des conditions du milieu, il dispense une culture autre à travers des langues étrangères (arabe classique et français). L'exemple des manuels scolaires révèle cette contradiction qui existe à d'autres niveaux, à savoir que les textes des manuels se réfèrent dans 10 à 15% des cas au monde rural, en le comparant souvent à la vie urbaine et en centrant sur une dichotomie souvent implicite, nature / culture. Ce qui peut créer une dévalorisation du milieu chez l'élève, d'autant plus que l'élève rural affronte deux modèles, celui de l'école qui transmet la culture urbaine et celui de la famille et l'entourage auxquels il est attaché par des liens de différents genres. Cette inadaptation des curricula n'est plus à éviter ou à masquer. Elle est manifeste et le MEN, comme d'autres organismes, se penchent actuellement sur la question.

Le maître vit également un autre type de contradiction, il se trouve sous de nouvelles influences. Toute la formation académique qu'il a reçue, ne peut lui servir à dénouer la complexité de ce milieu et à établir des relations directes avec la communauté. En face d'un milieu où prédomine l'analphabétisme et l'esprit mythique, il doit développer la réflexion scientifique. D'ailleurs, pour pallier à ce problème les responsables du MEN tendent à recruter dans les écoles de campagnes des enseignants d'origine rurale.

Les programmes scolaires et de formation, les méthodes d'enseignement et d'évaluation, s'ils ont été remaniés, donnant une grande importance aux capacités de raisonnement et d'expression chez l'élève et d'adaptabilité au milieu, trouvent beaucoup de difficultés à être appliqués dans les classes rurales. La socialisation prévaut en milieu rural, se fonde sur la soumission aux adultes et l'obéissance à leurs directives, et surtout, chez les filles, ne permet pas à l'élève d'être partie prenante dans le cours, d'exprimer ses opinions et devenir le porte parole de son milieu.

Confronté à cette situation et partant de certains stéréotypes sur les ruraux, les enseignants retournent à la pédagogie directive, aux sanctions positives et négatives, à une évaluation normative. La pédagogie de soutien intégrée dans les programmes et les méthodes se fait de façon spontanée, voire anarchique, sans personnalisation, en omettant tout intérêt aux comportements de l'élève et à sa vie relationnelle (1994. M. Youssef, la pédagogie de soutien en MR).

L'échec scolaire, l'abandon précoce, voire le rejet de l'école attestent de la rupture qui se produit entre la culture rurale dont les enfants sont porteurs et la culture lettrée que l'école véhicule. Confrontés aux valeurs culturelles urbaines et à celles de la famille, les enfants ruraux ne trouvent pas facilement leurs repères. Cette quête de repère rend, à un autre niveau, les parents plus inquiets quand il s'agit de l'instruction de la fille. La crainte de déviance est à l'origine de cette inquiétude. Une meilleure adaptation des curricula à l'école rurale, la valorisation de l'image de la société rurale dans ses différentes composantes dont les femmes, aideraient les parents et les enfants à intégrer et s'intégrer dans le processus éducatif.

Introduire des innovations dans la forme scolaire unique qui a été adoptée jusqu'à nos jours, améliorer le niveau de vie des populations rurales déshéritées, adapter l'école au milieu, tenir compte de la dimension du genre dans toutes les actions à entreprendre contribueraient certainement à la promotion de l'éducation en général et des femmes et des filles en particulier.

CONCLUSION

Il n'est pas étonnant de voir les efforts se multiplier cette dernière décennie pour la scolarisation et l'éducation des filles en milieu rural. A la fin du XXème siécle les responsables marocains se rendent compte de ce grand fléau qu'est l'analphabétisme des adultes surtout des jeunes femmes et qui résulte en grande partie de la non ou sous-scolarisation des filles. L'entrée du Maroc dans la zone de libre échange avec l'Union Européenne, si elle va lui ouvrir d'autres perspectives et lui offrir de nouvelles opportunités, va également l'amener à affronter de nouveaux défis. La disparition des marchés traditionnels, des accords préférentiels et l'émergence de nouvelles formes de production plus sophistiquées et compétitives sur le marché international, interpellent de plus en plus le Maroc à entreprendre des réformes de fond en matière de développement et à engager des restructurations sectorielles, dont l'éducation.

Les actions spécifiques entreprises dans le milieu rural par chaque acteur, le MEN dans le cadre de l'éducation formelle, les autres départements ministériels dans le cadre de l'éducation informelle et la coopération internationale, dans le cadre de l'appui au MEN et la mise en place de stratégies alternatives, ont contribué à la réalisation de grands progrés au niveau de l'augmentation des effectifs féminins scolarisés, la multiplication des constructions scolaires, dont les collèges, l'affectation d'institutrices dans les campagnes. Des mesures ont été également prises pour alléger le coût de l'éducation pour les parents les plus pauvres (distribution de fournitures scolaires, développement des cantines scolaires, et création de coopératives). Mais ces actions ne peuvent dans l'immédiat enrayer l'analphabétisme et apporter une solution immédiate à la généralisation de l'enseignement en milieu rural. Si elles s'inscrivent dans le politique du MEN, si elle répondent aux recommandations des conférences internationales, il reste qu'elles ne proviennent pas d'une stratégie globale, à long terme, en concertation avec les intéressés et ayant le concensus des différents partenaires qui s'engagent à les appliquer.

Au cours de cette étude, nous avons essayé de démontrer que l'éducation et la scolarisation des filles est tributaire du niveau de développement du pays, de celui de la région et des conditions économiques de la famille, les autres facteurs qui interfèrent sont souvent orientés par les conditions de vie de la communauté. Aussi, l'éducation des filles doit-elle être intégrée dans une conception plus large, celle qui ne voit pas en l'éducation juste un problème de budget, de salles à construire, d'élèves à scolariser, etc, mais une question d'orientation politique et de choix économique dans la perspective d'un développement durable et global de la nation

Agir sur la pauvreté, réfléchir à une autre forme scolaire dans les campagnes, développer l'éducation informelle, inciter à la participation communautaire, intégrer l'éducation au développement telles sont les recommandations qui ressortent de cette étude.

Agir sur la pauvreté est une question très complexe qui fait intervenir plusieurs paramètres, économiques, socio-culturels, et surtout politiques, axés essentiellement sur la démocratisation des institutions et des relations, sur la décentralisation et sur la participation de la communauté à la gestion, au contrôle des ressources et à la prise des décisions. Fondée sur les trois D : Démocratie, Développement et Droits de la personne, l'action sur la pauvreté ne peut être engagée sans l'intervention de la communauté, de la société civile et sans les femmes. L'éducation serait à la fois un moyen de conscientisation, un moyen de formation et un moyen d'ouverture sur le monde extérieur avec qui on est appelé à collaborer.

Or, une des principales défaillances des efforts éducatifs en milieu rural repose sur la forme scolaire utilisée, et la priorité accordée à l'éducation formelle. L'éducation dans le monde rural se limite à l'école alors que la moitié des enfants ne sont pas scolarisés et près de 70% des filles. L'existence d'une forme scolaire unique qui envahit tout le processus éducatif porte préjudice à l'éducation en milieu rural.

La forme scolaire en vigueur au Maroc qui est de conception urbaine ne peut être adoptée à cent pour cent en milieu rural avec toute sa diversité dont nous n'évoquerons que la dispersion de l'habitat et l'enclavement. La forme scolaire doit être composée d'un noyau central regroupant les composantes d'homogénéisation d'une société et des éléments qui expriment sa diversité, elle doit être à la fois l'expression des valeurs et des intérêts de la nation et des groupes sociaux. Aussi, devient-il nécessaire de réfléchir sur d'autres formes scolaires plus adaptées aux besoins du milieu et au développement de la nation.

Mise à part cette forme scolaire unique, l'éducation au Maroc est focalisée sur l'école, sur le système formel, l'alphabétisation, l'éducation des enfants non scolarisés et des adultes est encore au stade élémentaire et ne touche qu'un fragement très faible de la population rurale féminine. Or, l'éducation formelle telle qu'elle existe est rigide, et davantage axée sur la transmission des connaissances que sur leur acquisition. Elle est selective, et ceux qui abandonnent en cours de route sont rarement récupérés et orientés vers d'autres filières, la plupart d'entre eux retournent à l'analphabétisme. Cette structure semble peu propice au changement social, aux changements d'attitudes et peu orientée vers l'acquisition de nouvelles habilités.

L'éducation informelle, conçue en dehors de cette structure centralisée, avec des horaires flexibles, fondée sur des matières appropriées et adaptées au milieu serait plus bénéfique pour nombre de femmes, de jeunes filles et de fillettes qui sombrent dans l'ignorance et l'analphabétisme. Une éducation ouverte, d'une part, sur les perspectives d'emploi et d'activités génératrices de revenus, et d'autre part, sur l'éducation formelle pour celles qui présentent des habiletés et des capacités à pousuivre leurs études. L'éducation n'est pas une activité académique détachée du quotidien, il devient urgent de la réorienter vers l'adaptation et la réadaptation de l'individu à son environnement lui permettant ainsi de se prendre en charge et de prendre sa destinée en main.

Ces mesures exigent une volonté politique ferme et des efforts concertés de tous les secteurs de la société et une implication réelle de la communauté qui serait à la base d'une éducation intégrée dans le développement et dont le but est " l'empowerment", notamment des catégories sans pouvoir, dont les femmes. Toutefois, cette implication de la communauté demeure liée à l'application de la démocratie et à la façon d'amener la communauté rurale qui a vécu longtemps dans la passivité et la dépendance par rapport aux pouvoirs publics à participer à la planification de l'éducation et la prise de décisions concernant son avenir et celui de ses enfants.

Le défi pour relancer l'éducation des filles en milieu rural passe par une optimisation de l'éducation non formelle, le déconditionnement des ruraux face à l'éducation formelle et la formation de ressources humaines capables de s'adapter, de créer et de gérer le changement. En dehors de cette stratégie, les actions menées, ou les projets à réaliser demeurent limités, ne touchant qu'un fragment de la population et les résultats auxquels ils aboutissent ne répondent que passablement aux efforts investis et ne sont pas toujours à la hauteur des espérances de la communauté.

BIBLIOGRAPHIE

1 / Atlas du système scolaire au Maroc. MEN. Division des Etudes et objectifs. 1993.

2 / Barodi. H. L'abandon scolaire des filles en milieu rural. Mémoire pour l'obtention du diplôme de DIEP. Année 1992/93

3 / Belarbi. A. Enfance au quotidien. Casa, le Fennec 1990.

4 / Belarbi. A. Les représentations de l'enfant dans la société marocaine. Doctorat d'Etat, la Sorbonne 1987.

5 / Belarbi. A. Situation de la petite fille au Maroc. AMS UNICEF. 1991.

6 / Bourquia. R. Espace social femmes et environnement des Beni Guil du Maroc Oriental, In Femmes rurales. Approches. Coll dirigée par A. Belarbi. Ed le Fennec. 1996. pp 103-118.

7 / Bourguignon et Morrison. Ajustement et équité. Centre de Développement de l'OCDE. Paris 1991.

8 / Déclaration de Jomtien sur l'éducation pour tous.

9 / Enquête Nationale population et Santé. Ministère de la Santé Publique. 1992

10 / Enquête Nationale Niveaux de vie des Ménages 1990/91.
Vol I et II. Direction de la Statistique. 1992.

11 / Enquête par sondage sur la scolarisation des filles dans cinq provinces. MEN. Div des Etudes et Objectifs. Mars 1994.

12 / Etude socio-économique du projet d'aménagement en eau potable des zones rurales de la vallée du Ziz, de la plaine du Tafilalet. ONEP, PNUD, Banque Mondiale. Avril 1993.

13 / Les indicateurs sociaux. 1993. Publication de la Direction des Statistiques Rabat 1993.

14 / MEN. Juin 1993. Les déterminants de la scolarisation des filles en milieu rural. Div des Etudes et Objectifs .

15 / MEN. 1993. (en arabe) Actes de journées d'études sur le développement de l'éducation en MR. Dic. de la planification

16 / MEAS. Données statistiques sur l'alphabétisation des adultes.

17 / Mernissi. F. Les femmes dans une société rurale dépendante. Maghreb-Machrek. N° 98. Oct-Nov 1982. pp 4-45.

18 / Oualalou. F. La question de l'endettement extérieur au Maroc et le PAS. Bilan décennal du PAS. Annales Marocaines d'économie Janv 1994. pp 199/225.

19 / Pascon. P et Ennaji. M. Les paysans sans terre. Ed Toubkal. 1987.

20 / Plan d'orientation pour le développement économique et social 1988/92 Direction de la Planification. Premier Ministre.

21 / Politique générale de la Banque Mondiale. L'enseignement primaire. Washington 1992.

22 / Progamme Alimentaire Mondial. Fev 1993. Assistance à un Programme d'alimentation dans les écoles primaires. Projet Maroc 2288.

23 / Projet d'appui au 1èr cycle de l'enseignement fondamental .Banque Mondiale. 1989.

24 / Projet d'appui au 2ème cycle de l'enseignement fondamental. Banque Mondiale. 1992.

25 / Projet pilote d'éducation en milieu rural dans la province d'El Kelàa des Sraghna. PNUD. Déc 1993.

26 / Promotion de la scolarisation des filles en milieu rural. Progamme de coopération entre le Gouvernement marocain et l'UNICEF. 1992/96.

27 / Schéma Directeur d'assainissement liquide. Direction Générale des Collectivités locales . Minitère de l'Intérieur. Enquête en MR. Mai 1995.

28 / Youssef. M. La pédagodie de soutien en milieu rural. Diplôme d'inspecteur de l'enseignement primaire. 1994 (en arabe)

29 / Zahidi. M. Z. Le PAS, l'action entreprise et l'action qui reste à faire. Bilan décennal du PAS. Annales marocaines d'économie. Janv 1994. PP 21/28.